ISSN 0223-0976

ovni présence



Association d'Etude sur les Soucoupes Volantes

BULLETIN N° 27

TRIMESTRIEL SEPTEMBRE 1983 15 FF ~ 5 FS

ovni présence

Trimestriel n° 27
3ème trimestre 1983
Huitième année

Ovni-présence.
Un simple jeu de mots ou une affirmation ? Ni l'un ni l'autre, simplement la constatation qu'un phénomène existe, quelqu'il soit, sa présence demeure.

Ovni-présence est éditée par l'Association d'Etude sur les Soucoupes Volantes.
Rédaction, abonnements : AESV-Suisse, case postale 342, CH-1800 Vevey 1
Secrétariat général : AESV-France, boîte postale 324, F-13611 Aix Cedex

L'AESV est une association sans but lucratif fondée en 1974. Elle a pour but l'étude objective et rationnelle du phénomène OVNI ainsi que la diffusion libre d'informations ufologiques.

Comité de rédaction : Perry Petrakis et Yves Bosson
Equipe rédactionnelle : abstracts : Perry Petrakis
éléments : Jean-Pierre Troadec
impressions : Lilyane Troadec
repères et maquette : Yves Bosson
dessins : Thierry Rocher
Editeur responsable : Yves Bosson
Printed in France.

le dessin de couverture est de Thierry Rocher

BULLETIN D'ABONNEMENT, D'ADHESION, DE COMMANDE.

- ☐ Je désire m'abonner à Ovni-présence pour une année (198):18FS/60FF-4Nos
- ☐ Je désire m'abonner à Ovni-présence pour 2 ans (198 et 198):36FS/120FF
- ☐ Je désire un abonnement de soutien pour une année (198) et je recevrai un exemplaire gratuit du livre de Gilbert Bourquin "L'invisible nous fait signe" (197 p.): 25FS/80FF + port (2FS/10FF)
- ☐ Je désire un abonnement étudiant (jusqu'à 18 ans) - ci-joint la photocopie de ma carte d'étudiant - une année (198): 14FS/45FF
- ☐ Je désire les anciens numéros suivants de la revue : 8,12(3FS pce) * 10, 11,13,14,17,18(3,5FS) * 15/16,19/20(7FS) * 21,22(4FS/12FF) * 23,24(5FS/15FF) (entourer les numéros désirés).
- ☐ Je désire adhérer à l'AESV en tant que membre ☐ actif 40FS/130FF ☐ passif 30FS/100FF ☐ de soutien 50FS/170FF pour 198 . L'abonnement me sera servi gratuitement.
- ☐ Je désire ...exemplaire(s) du livre de Gilbert Bourquin "L'invisible nous fait signe" : 18FS/60FF + port (2FS/10FF)

A compléter. Le total de ma commande est de...FS/FF.
Mon nom et mon adresse complète :
Les paiements sont à effectuer, pour la Suisse, la France et autres pays, au CCP 18-5723 de l'AESV-Suisse, C.P. 342, CH-1800 VEVEY 1. Pour la France, il est possible d'adresser des chèques à l'ordre de l'AESV, CCP AESV 7497 19B Marseille, B.P. 324, F-13611 Aix Cedex

EDITO

On en a cherché et on n'en a pas trouvé. Des OVNI, des vrais. Manque de pot, le dernier en date, que l'on croyait pourtant de qualité supérieure, allant même jusqu'à lui coller l'étiquette de "béton", n'a pas tenu les trois mois réglementaires séparant deux livraisons d'"Ovni-présence" et reçu cette fois le label d'"OVI"! Y'a pas à dire, l'espèce se fait rare! Que voulez-vous y faire ?

Nous nous sommes posés la question. Ce trimestre plus d'OVNI : des U-FO-LO-GUES! Tout y passe, en vrac : de l'"homo ufologicus vulgaris" aux "scientifiques-ufologues", des "néo-ufologues" à l'"homo ufologicus conardus". Toute une faune. Ceux-là au moins, c'est du solide : on les tient, on est sûr qu'ils existent, c'est pas le trimestre prochain qu'on va vous en faire des fantômes! Non mais!☐

Ovni-présence

SOMMAIRE

PROLOGUE

de natura rerum ufologicarum

OU DE LA NATURE DES CHOSES UFOLOGIQUES

"L'ufologie s'embourgeoise, elle a mis en place un château de cartes qu'elle protège contre les brises extérieures et les courants d'air intérieurs."

Serge Leuba, Et si on cassait la soucoupe?, AESV 15/16, p.37, 1980.

C'est bien de courants d'air intérieurs dont il est question dans ce numéro spécial d'Ovni-présence et dans cet article de Thierry Pinvidic. Plusieurs des idées qu'il contient furent formulées voici deux ou trois ans par Serge Leuba dans Zone Franche (1). Que les lecteurs attentifs veuillent bien nous en excuser : il valait cependant la peine d'y revenir, le plus grand nombre n'ayant pas compris ou pas voulu comprendre les notions jadis exprimées. Et cette fois, le texte n'est pas "banalisé"...

Nul doute que Serge aurait partagé les vues et la dérision de ce numéro spécial. Qu'il lui soit dédié. In memoriam.□

(1)Voir Splendeurs et misères d'AREU, OP 18, p.6. *Ovni-présence*

ZONE FRANCHE V

de l'amateurisme et du professionnalisme ou le regard du zoologue sur l'homo ufologicus

Récemment, au congrès organisé par la FFU (Fédération Française d'Ufologie) à Lyon, Michel Piccin a eu l'occasion de dire ce qui, selon lui, ne collait pas dans le fonctionnement du petit monde ufologique. Avec un sens aigu de l'image, il résumait la situation déplorable de l'ufologie par une métaphore plaisante qui fit son effet: *"L'ufologie, c'est un peu la construction d'un port en plein désert en attendant qu'il pleuve"*. En cela, il avait parfaitement raison. Mais je suis moins sûr que tous ceux qui en rirent de bon coeur en soient unanimement persuadés. Critiquant Jimmy Guieu, Piccin s'est vu ovationné par cette noble assemblée. Mais ladite assemblée n'a pas senti, pour l'essentiel, qu'au travers de la critique d'"Ignace", Piccin visait aussi très exactement l'attitude de bon nombre d'ufologues qui se jugeaient au-dessus de tout soupçon! Dans le style "Rubrique à brac", examinons à la loupe les évolutions champêtres d'un troupeau d'homo ufologicus, arpentant paisiblement le champ de la "recherche" ufologique privée... (Champ pour l'essentiel en friches d'ailleurs).

I-CE QUE L'HOMO UFOLOGICUS FAIT ET CE QU'IL NE DEVRAIT PAS FAIRE :

Commençons donc par le répertoire, hélas non-exhaustif, de ce qui n'est pas fait, ou de ce qui est fait...mais ne devrait pas l'être.

1. Les Enquêtes :

L'homo ufologicus se plaint de ce que le phénomène OVNI semble, depuis plusieurs années déjà, délaisser nos contrées. Ce phénomène constituant l'essentiel de son alimentation, il devrait se jeter avec une rare fringale sur les quelques cas rapportés au hasard des publications spécialisées ou de la presse régionale, et revenir en force sur les cas anciens pour ronger, par contre-enquêtes interposées, les quelques éléments comestibles qu'ils contiennent encore. Au lieu de cela, l'homo ufologicus, dont la plainte déchirante perce les coeurs sensibles, se laisse mourir de faim. Aucun des cas publiés dans les condensés de presse de LDLN depuis 1978 n'a, aux dires de Michel Figuet, fait l'objet d'une réelle enquête! Mais ce n'est pas pour autant que l'homo ufologicus se tourne vers les contre-enquêtes. Il est vrai que, bien faites, elles apportent depuis quelques temps plus de toxines que de vitamines... Quand, par hasard, quelques enquêtes sont faites pour assurer la ration minimale de subsistance, elles ne tiennent généralement aucun compte des critiques sérieuses émises depuis quelques temps sur la façon de procéder. Tout cela d'ailleurs, parce que lesdites critiques sont souvent censurées dans la littérature que consomme l'homo ufologicus, littérature qui constitue l'autre pôle majeur de son alimentation. Ce qui nous amène au second point.

2. La tricherie permanente :

Pour survivre l'homo ufologicus, dont la santé est fort fragile et la nature délicate, doit s'assurer des conditions de milieu ambiant extrêmement précises et stables. Ce qui amène notre paisible ruminant (machouillant sans relâche l'HET ou broutant imperturbablement le champ psi) à des comportements apparemment paradoxaux, mais en fait pleinement justifiés, dans leur grande sagesse, par ces conditions propres de subsistance. (Comme quoi la nature ne laisse décidément rien au hasard).

Quels sont ces comportements qu'une mauvaise foi insensée ou qu'une vilenie naturelle pousseront certaines méchantes âmes à dénoncer comme paradoxaux (les traîtres, honte sur eux!). Premièrement : l'habitude prise par l'homo ufologicus de ne jamais dénoncer les cas expliqués. Renoncer à dire que le ver est dans le fruit répond au souci bien naturel de s'éviter une indigestion. Franchement, qu'auriez-vous fait à sa place, hein ? Franchement. Allez! Bien sûr, de ces cas expliqués on s'entretiendra entre gens de bonne compagnie, à l'occasion d'une rencontre ou d'un "Congrès". Mais on ne publiera pas, et ce souvent parce que les revues elles-mêmes n'en veulent pas, qui ont à leur tête un homo ufologicus pas tenté (patenté). Les fruits gâtés ne s'exposent pas! Résultat ? Sur les 16 cas belges avec traces figurant dans le catalogue de Ted Philips, une récente étude de Frank Boitte montre que seuls deux ou trois ne sont pas expliqués et que cinq ou six au moins sont totalement inconnus en Belgique même! On se demande, dès lors, où Ted Philips a été les pêcher... Mais puisqu'on vous dit que cette règle commune est une nécessité vitale, m'enfin... Mais il est d'autres formes de comportements que des sans-coeurs ne manqueront pas encore de taxer d'insidieuses (mon Dieu, ces gens n'ont donc aucune pitié...) : Certaines archives sont jalousement conservées, des fois qu'elles seraient exploitées par des gens mal intentionnés, de ces gens "douteux" qui n'y croient pas ou n'y croient plus. C'est bien naturel. Cette rétention concerne parfois, hélas, des éléments décisifs, des éléments qui pourraient éventuellement devenir des preuves de l'existence de quelque chose d'original s'ils étaient exploités. Mais hélas, trois fois hélas, comme on n'est jamais sûr, par les temps qui courent, des résultats d'une analyse faite par un expert non-ufologue, mieux vaut ne pas lui confier les données. Les gens sont si méchants. L'ufologie n'est plus ce qu'elle était, tiens! C'est désolant. Si l'on pouvait être sûr à l'avance que les conclusions de l'expert seraient positives, alors là oui! Pas de problème. Mais comme cela ne peut être le cas par définition, mieux vaut s'en méfier! On remarquera la sage prudence de notre pacifique

ami, échaudé au cours de l'histoire par l'indicible sauvagerie de certains experts qui n'ont de respect pour rien! N'est-il pas naturel dès lors que l'homo ufologicus se refuse ou hésite à confier à certains de ses pairs devenus sceptiques une marchandise qu'ils n'auraient de cesse de gâter? Dans le même ordre d'idée, il est vital pour l'homo ufologicus, et on comprendra encore aisément son attitude, d'évincer toute forme de critique. Il lui faut, bien au contraire, lui qui est si naturellement bon et paisible (puisqu'on se tue à vous le dire!) se faire violence et critiquer lui-même les empêcheurs de brouter en rond. Et croyez bien que ça le peine, mais c'est nécessaire! Ceux qui osent dire que le roi est nu se verront donc accusés de "cracher dans la soupe". Bien fait! Tiens! Ah mais!

Cher lecteur, on vit une époque FOR-MI-DABLE! Que dire en effet de ces félons, tel Jacques Scornaux, constatant et qui plus est déplorant au Bugue, que les informations jugées "négatives" et les critiques qui ne confortent pas les hypothèses en vogue circulent très mal en ufologie. Vous vous rendez compte. Je vous prends à témoin! Que dire de ces traîtres qui dénoncent le "blocage automatique des critiques justifiées" dans les principales revues ufologiques. Honte sur vous, suppôts de l'anti-OVNI! Que Jupiter vous dépêche un aigle qui vous ronge le foie. Je ne vois guère qu'OVNI-PRESENCE, ce "canard enchaîné" de l'ufologie pour oser publier votre littérature. Pas LDLN en tout cas. Nous y veillerons. Ah mais!

Trève de plaisanterie. Je n'ai pas envie de jouer plus longtemps les Super-Duponts traquant l'Anti-France. La liberté de la presse ufologique, cher lecteur, ne s'use que si l'on ne s'en sert pas. Reprenons donc nos esprits qu'une diversion gotlibienne aura contribué à nous faire perdre pour constater, d'un oeil critique cette fois, que chez l'homo ufologicus la tricherie fait loi. De l'enquêteur (par négligence et manque de méthode) au philosophe (qui se sait parfois dans l'erreur, mais persiste et signe malgré tout, comme nous le montrerons). Est-ce le seul trait négatif de son comportement? Hélas non, loin s'en faut. La liste serait longue. On peut toutefois en hasarder certains éléments.

3. Du comportement moyen de l'homo ufologicus :

Ce comportement illustre dans son ensemble, n'en déplaise à notre sympathique bestiole, un manque chronique et flagrant de compétences.

D'abord parce que n'importe qui, inventant une logique de relation entre les sites d'observations d'OVNI mettant à jour une croix de Lorraine, des triangles isocèles, ou un "carnute", peut se baptiser ufologue. Ce même original peut devenir président de l'association qu'il aura pris soin de créer, ou se contenter d'adhérer à une association où son simple statut de membre sera largement compensé par le prestige de ladite. De marche en marche, d'échelon "hiérarchique" en échelon "hiérarchique", il peut même à force d'obstination se faire sa place dans le troupeau. Point n'est besoin de compétence, il suffit de payer. C'est comme au "Lyons Club" dirait Guérin. Dans de telles conditions, aucune accréditation ne devient possible. Tout le monde peut rejoindre le troupeau. Seuls quelques éclopés, répudiés par des lois communautaires apparemment impitoyables pour les handicapés, sont priés d'aller brouter ailleurs, (Bouchon, Guieu, etc.). Ce qui n'exclut pas chez les autres certains problèmes de compétence, dont quelques faits nous donnent l'illustration parfaite : il n'existe à proprement parler aucune méthode chez les enquêteurs, aucune standardisation des démarches d'enquête, d'exploitation des données, des ébauches des recherches nécessaires, voire même du vocabulaire. Tout le monde broute à qui mieux mieux! De même aucun sens des réalités n'apparaît chez l'homo ufologicus. Aucune idée précise de ce qui est à faire ne se dégage dans une situation donnée. Mieux! Si par hasard quelqu'un sait ou voit ce qui est effectivement à faire, il ne sera pas forcément suivi car il lui faudra tout d'abord tenter de persuader ses pairs du bien-fondé de ses propositions. Et c'est loin d'être gagné! Bref, l'ufologie c'est vraiment l'auberge espagnole! On y trouve essentiellement ce que l'on y apporte. Ainsi par exemple, peu d'homo ufologicus sont actuellement persuadés du bien-fondé d'une épuration de la casuistique telle qu'elle a été proposée par Figuet, alors même qu'il est essentiel que nous sachions sur quoi nous travaillons. Meuh non, diront-ils en choeur, avant de retourner nonchalamment tondre le gazon! Mis à part ces problèmes de compétence, certains comportements de l'homo ufologicus demeurent gênants, qui prennent d'ailleurs des formes plus ou moins graves. Parmi les bénignes, notons, par exemple, l'absence assez générale de références précises dans les articles publiés, ou encore cette mentalité préférentiellement axée vers le "show-business" plutôt que vers la recherche (conférences de presse, congrès tous plus "internationaux" ou "premiers" du genre les uns que les autres, où aucune sélection sérieuse n'est faite dans les communications). Notons enfin la condamnation unanime du seul ennemi commun, Son Altesse Sérénissime Jimmy Guieu, Empereur des "Nuts-andbolticiens", ce cousin de province de la variété "homo conardus", dont l'erreur patente mise en relief confère à tout un chacun une valeur propre qui l'endémarque et a pour mérite d'oblitérer toute velléité d'auto-critique. Comme c'est pratique! Parmi les traits de comportement de l'homo ufologicus aux conséquences plus graves, notons l'absence quasi générale d'aide aux rares qui bossent. Tout le monde bouffe mais Figuet est le seul à chercher le fourrage! Un exemple parmi tant d'autres. Autre chose? Le recyclage des archives n'est pas assuré. Chacun bouffe ce qu'il peut, les autres se débrouilleront, même s'il en reste, en en trouvant ailleurs. Tout le monde a vu, par exemple, les archives de Thirouin disparaître bêtement. L'AAMT, hélas, avec la meilleure volonté du monde n'a pu tout récupérer à temps. Or certaines documentations privées ou certaines archives d'associations particulièrement importantes tant en quantité qu'en "qualité" (du fait de leur ancienneté) sont apparemment promises à l'abandon, faute pour leurs détenteurs actuels d'avoir prévu la "succession". En 1980, Georges Eberhart, archiviste de l'Ecole de Droit de l'Université du Kansas et archiviste du MUFON par la même occasion, avait publié un article dans le MUFON UFO JOURNAL, exhortant les ufologues américains à placer leurs archives ufologiques dans les Universités et les "high-schools" qui en voudraient bien, plutôt que de les voir disparaître en cas de pépin. Ce qui a le mérite d'assurer à ladite documentation une pérénité plus évidente que si elle est confiée au premier groupe éphémère venu. Et que l'on n'aille pas croire qu'un groupe puisse être éternel. Pas même la FFU. L'histoire le montrera et peut-être plus tôt qu'on le pense, hélas! Enfin, autre forme, réellement pernicieuse celle-là, de comportement chez l'homo ufologicus : l'"auto-satisfecit" qu'il se décerne quotidiennement, en toute largesse, et son refus caractérisé de se soumettre à la critique. Ajoutons à cela l'absence de coordination des opinions, l'absence de progrès en 35 ans de prétendue "recherche", le nivellement irrésistible par le bas de l'effort commun, du fait d'une incroyable inertie dans le troupeau. Le bilan est triste... Des exemples encore ? Et bien en voilà quelques uns qui montreront qu'Ignace, voué aux gémonies par l'homo ufologicus est loin de constituer l'exception, même s'il détient le record du genre "Plus con que moi tu meurs"...

- De la tricherie :

La tricherie, c'est par exemple Degaudenzi inventant des cas d'observations d'OVNI prétendument issus d'une "Pravda de Rostov" en fait inexistante! C'est encore Durrant inventant l'histoire du Sonderburo nº 13 de la Luftwaffe et qui ne l'admit qu'après mon enquête en Allemagne. Il s'en tira de justesse en prétextant qu'il avait monté ce canular pour piéger les ufologues qui reprennent, comme à leur habitude, des informations

sans les vérifier. On s'en tire comme on peut, et j'ai même à ce sujet de sérieux doutes sur lesquels je reviendrai un jour. En tout cas, tous ceux qui ont lu "Les dossiers des S.V." mais n'ont pas lu "Le noeud gordien" continueront à prendre la chose pour argent comptant, comme le firent allégrement plusieurs auteurs qui pompèrent joyeusement Durrant. La tricherie, c'est aussi cette citation d'Einstein mise à toutes les sauces, et selon laquelle les OVNI appartiendraient à un peuple qui aurait quitté la terre voici 20000 ans. Que ceux qui l'ont affirmé, et ils sont nombreux, donnent leurs sources...on va s'amuser!

- Du comportement de l'homo ufologicus :

Nous passerons rapidement sur les bas-fonds où pataugent en masse les individus du sous-genre "conardus profondis". Là, tout n'est que lettres anonymes, démarches "officielles" auprès des autorités, voire du président de la république lui-même, ou encore fausses informations délibérément lancées dans le circuit pour voir par qui et comment elles reviennent! Le royaume des gogos, des "m'as-tu vu" de tout poil, délégué d'un CUFOS machin-chose, aux cartes de visites réellement impressionnantes, le monde des docteurs en 3e cycle. Le lieu des guerres Picrocholines, ou Picrocholesques comme on voudra, entre dissidents du "G.R.O.U.I.K." et anciens de "N.D.L.R." (voir la BD). Effrayant! Quittons cette pestilence pour le théâtre des évolutions plus familières de l'homo ufologicus vulgaris (l'espèce la plus commune et non pas vulgaire). C'est quand même les conférences de presse où l'on est surtout...pressé de conférer (mais quoi au juste?). C'est encore ces spécialistes du "show-business" : le 28 avril 1983, centre culturel d'Asnières. Un grand "spécialiste" parle, qui fait du social à 40 Francs l'entrée! Il est vrai qu'il "finance" la recherche privée pour se donner bonne conscience... C'est enfin ces histrions qui mendient aux portes des Bogdanoff pour passer à la télévision et faire coucou aux collègues. Les mêmes qui bavent sur le GEPAN, faute d'en comprendre les démarches, le sérieux et la compétence. Et tout cela sur fond de pseudonymose comme le dit Piccin, qui permet aux uns de s'encenser par prête-nom interposé, aux autres de critiquer des ouvrages sans avoir les tripes d'avouer leur opinion, aux physiciens de s'essayer à la psychologie, etc, etc. Pauvre monde! Aux dominos des Andouilles, il n'y a pas qu'Ignace pour tirer régulièrement le double-six! Mais peut-on vraiment blâmer l'homo ufologicus en cette fin de siècle où l'honnêteté est un vice rédhibitoire, le pacifisme une faiblesse, l'altruisme le signe d'une pathologie naissante, et la démocratie même une timide exception face aux montées menaçantes des totalitarismes ?... Formidable époque que la nôtre!

La FFU prétend se dégager de toute cette f-ange qui colle aux basques de l'homo ufologicus. Mais comment s'y prend-elle ? Parlons-en justement.

La FFU, comme nous allons le montrer, c'est quelques bonnes idées, quelques sottises, très peu de compétence et beaucoup d'idéalisme (agiter et servir frais). Elle n'échappe pas, en effet, aux tentations communes de l'homo ufologicus pour la simple raison d'ailleurs qu'il compose ses rangs en majorité. Ainsi donc la FFU y va de son courrier personnel au président de la république, imitant en cela les Maniez et autres Schneyder de la "lunatic fringe". Ainsi y va-t-elle également de sa conférence de presse où s'agglutine le premier lanceur de cerf-volants venu, qui, faute de travailler, sera toujours prompt à instiller sa science à la presse. C'était réellement hilarant de voir avec quel empressement certaines commères qui tenaient "à être sur la photo" débordèrent les responsables du Congrès (les seuls qui auraient normalement dû se faire les porte-paroles du groupe) lorsque "la presse" (en fait La ronde) est arrivée. Il est très enrichissant de voir cela en psychiatre ou en zoologue! De voir ce contraste frappant entre la précipitation des commères et l'effacement de































ceux qui bossent. Quand je dis qu'il y a un problème de mentalité : il est des gens pour qui l'important est d'être sur la photo... Autre sottise ? Se prétendre la seule organisation nationale représentative de l'ufologie française. Mais de quelle "ufologie"? Alors même que l'écrasante majorité de ceux qui travaillent réellement n'en est pas membre, et n'est surtout pas intéressée à le devenir! Dire une telle chose porte un nom : c'est chercher à se faire plaisir. Car ce n'est pas l'élection de prétendus "représentants" des indépendants qui y changera quelque chose. Qui pourrait se prévaloir de représenter ainsi les indépendants, c'est-à-dire par définition des gens qui n'ont que faire d'être, ou non, représentés? Et quels seraient les indépendants qui l'auraient mandaté pour ce faire ? C'est totalement délirant! Si, par contre, on cherche à comprendre l'"astuce" dans le contexte de la logique interne de la FFU, c'est tout à fait clair : il est évident qu'elle se sait non représentative. Par contre, si un ou deux indépendants acceptent de jouer ceux qui "représentent" les autres, la prétention à la représentativité semble légitimée. Qui pense-t-on pouvoir tromper ainsi ? Ça fait tout de même un peu trop dans le genre gamineries, non ? "On dirait que tu serais le boucher et moi le client". Comparez avec "On dirait que tu serais le représentant des indépendants". La fonction ludique de l'ufologie... Des représentants des indépendants c'est une chose. Des consultants, c'est mieux. Qu'à cela ne tienne. Mais là, c'est plus dur! Des consultants pour quoi faire ? Quand on a une question précise à poser à un spécialiste, on le trouve toujours. (Je prends les paris : si la FFU a un jour besoin d'un spécialiste donné pour un problème donné et immédiat nous le lui trouverons!) Par contre quand le spécialiste subodore que son nom va simplement servir de faire-valoir à une association dans le besoin, il s'en méfie. Et on en trouve moins facilement. C'est normal. L'idée d'un fond documentaire est bonne bien qu'elle ne soit pas neuve. Mais elle est hélas irréaliste pour la FFU ou tout autre groupe amateur. Un fond documentaire sans une permanence ne servirait à rien. Mais le plus gros problème à surmonter, et de très loin, est un problème de confiance. Sans parler du problème du local. Qui, en effet, se risquerait à confier à la FFU ou à tout autre groupement l'intégralité de ses archives avec le risque qu'elles disparaîssent en cas de dissolution dudit groupement ? Un centre documentaire n'est concevable que dans une institution qui dure, qui est absolument sûre de durer. Mais gageons que si une université acceptait un jour d'héberger toute la littérature disponible, l'homo ufologicus ne serait guère enclin, de toutes façons, à lui confier un double de ses archives. L'éternel problème de confiance dans les scientifiques ne manquerait pas de se poser. On hurle pour qu'ils prennent l'OVNI en considération, mais on se méfie des rares qui se décident à entrer dans l'Arène... L'homo ufologicus joue les "allumeuses", mais ce ne sont que promesses... (on reprend les paris que ça se passerait comme cela ?)

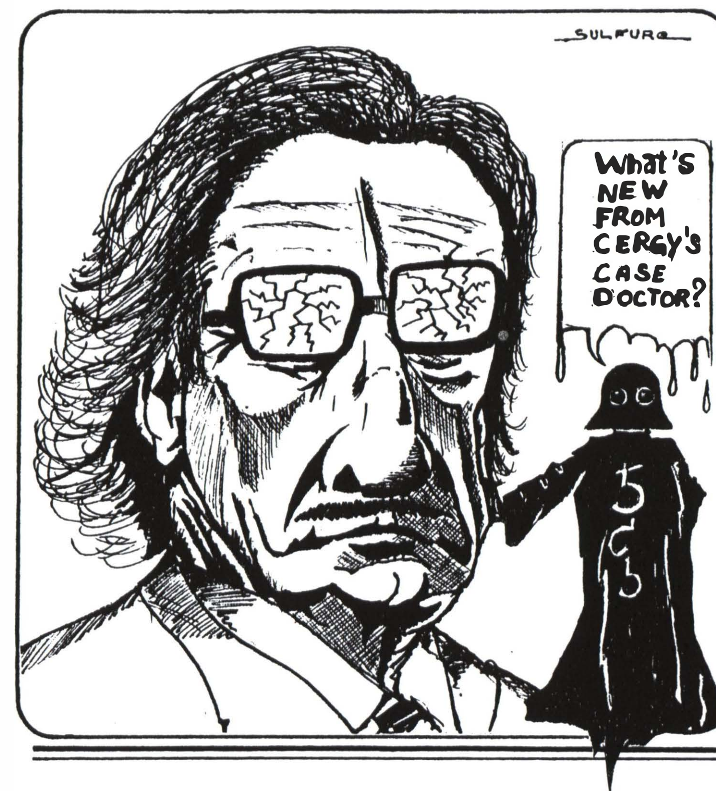
La FFU a jugé utile de se doter du fameux "code de déontologie" et d'une charte. Louable initiative. Mais le contenu déçoit. Il ne s'agit que de la sempiternelle succession de voeux pieux habituels qui se révèlent à l'usage à peu près aussi efficaces que les résolutions des Nations-Unies sur les droits de l'homme...En aucun cas le code de déontologie n'imagine les moyens à mettre en oeuvre pour concrétiser ces voeux pieux. Quant à la tricherie, croyez-vous qu'elle soit absente de ce milieu qui se voudrait plus huppé que la moyenne ? Que nenni! N'entend-on pas Frantz Crébely, dans la lettre d'introduction au code de déontologie, se faire mousser sur l'"authenticité" de notre recherche, sur l'"existence et l'utilité de notre action". Ufologie des discours et des tirades dithyrambiques! Ce qui valait autrefois à l'intéressé de déclarer superbement que "l'ensemble des bénéfices d'Approche est réinvesti dans la recherche scientifique". Paroles d'enfants de choeurs! Ce n'est pas sérieux, c'est fini ça. C'est plus au goût du jour. Il est grand temps de le dire et pour certains de s'en persuader! Quant à l'intéressé, qui a maintes fois eu l'occasion de subir ce couplet de ma part, que faut-il encore lui dire ? Reste-t-il même encore quelque chose à faire ?

La FFU a édité une brochure édifiante à bien des égards en ce qui concerne le "common behavior" de l'homo ufologicus. Ouvrons le à la page 5, au "psaume" sur les buts de la FFU : on y trouve, entre autres, les termes de coordination, d'efficacité dans l'approche du phénomène, d'amélioration des méthodes de travail. Mieux l'ambition de la FFU de servir d'interlocuteur à l'Etat, aux corps constitués, aux milieux scientifiques (aux extra-terrestres ?). Sa volonté enfin d'oeuvrer pour une meilleure coordination internationale. Nobles motifs. Quel train d'enfer! Quel arsenal de mesures énergiques! Dommage que cela sonne, aux oreilles informées de la situation, aussi faux qu'un communiqué pacifiste de Menahem Begin ou qu'une exhortation au Stakhanovisme dans le pays du socialisme réel. Et bien des oreilles intéressantes ne manqueraient pas, en peu de temps, de comprendre que cela sonne faux également. A quoi cela rime-t-il donc ? Qui espère-t-on abuser durablement si ce n'est soi-même? Car dans les faits encore une fois, ceux qui bossent réellement se connaissent, coordonnent leurs efforts comme ils le peuvent, rencontrent les scientifiques, se réunissent en congrès réellement internationaux ceux-là, etc, etc. Bref, où est le problème ? Je sais que tout n'est pas parfait, loin s'en faut. Mais que pourrait proposer de mieux une FFU dans laquelle je doute que Jean-Pierre Troadec, malgré ses compétences propres, ne parviennent à mettre suffisamment d'ordre pour qu'elle devienne efficace, tant l'inertie est grande dans le troupeau! Page 7 la perle : "Toute personne souhaitant adhérer devra démontrer la rigueur de sa méthode d'approche". On croit rêver! Mais mes pauvres amis, dans de telles conditions, il n'y aurait plus beaucoup d'ufologues à la FFU! Heureusement pour certains que l'immobilisme est tel que le règlement intérieur n'est même pas appliqué ... Mais continuons à butiner, page 11 :"Les fonds de la fédération proviennent de dons, de cotisations d'Etat ou des collectivités". Remets ce disque! Le rêve continue! On a des subventions quand on a un projet (et encore...). Sinon niet. Quant aux cotisations (le seul revenu réaliste de la FFU) on apprend quelques lignes plus bas qu'elles ne serviront exclusivement qu'aux frais de fonctionnement de la FFU. Donc la recherche n'y gagne pas un kopeck. CQFD! Page 13, dans l'historique de la création de la FFU on apprend que l'expérience du CECRU prouve (sic) que les associations peuvent coopérer efficacement... On se perd en conjectures sur l'efficacité dudit machin. Excusez du peu mais : ou bien le CECRU n'a jamais été efficace, ou bien nous n'avons pas la même conception de l'efficacité et, qui plus est, la vôtre ne m'intéresse pas! Plus loin encore, il est rappelé que la SVEPS avait, dès 1977, avancé un projet de fédération qui est (je cite) resté mort-né. Il aurait été honnête de dire qu'il fut rejeté à l'époque parce que les uns n'en comprenaient pas l'utilité, et parce que les autres, au contraire, avaient compris qu'il ne pourrait être efficace... En tout cas, apprend-on, le présent projet est tout autre puisqu'il émane d'un grand nombre. L'homo ufologicus prend décidément ses désirs pour des réalités! En fait de grand nombre : 8 bonshommes (pardon Charlotte) représentant 8 associations dont ils sont en fait les membres les plus actifs ou les moins inactifs, pour la bonne et simple raison d'ailleurs qu'ils en sont désormais les quasi seuls membres! Les autres s'étant depuis longtemps éparpillés dans la nature et recyclés dans la CB ou la planche à voile. Ça aussi, il fallait le dire. C'est pas honnête de le cacher. La FFU, c'est un peu une association de 8 présidents avec un super-président. Tu parles si c'est représentatif, mon cher président! On m'objectera, et je le vois venir, que le congrès de Lyon a regroupé environ 60 personnes. Que c'est une

grande réussite. Minute, minute... Si l'on enlève ceux qui sont venus pour faire plaisir à Troadec, restent uniquement les homo ufologicus attirés par l'agitation locale. C'est tout...Des 8 présidents-associations de la FFU, une bonne moitié n'a qu'une très pâle idée de ce qui serait effectivement à faire pour se fixer des buts réalistes et attirer du monde. Le "bide" du CECRU en est d'ailleurs la plus nette garantie, puisqu'on a pris les mêmes et qu'on a recommencé. Il n'y a donc pas de raison que ça change. Dans ce brillant aréopage, ceux qui bossent réellement sont encore beaucoup plus rares, qu'on m'excuse de le dire. C'est tellement vrai que les bosseurs en question sont obligés de beaucoup voyager pour rencontrer d'autres bosseurs. Ce n'est pas Troadec qui me contredira. Si, enfin, on raisonne en fonction du poids effectif que les associations-présidents représentent dans la recherche ufologique française, on s'aperçoit alors que ceux qui bossent réellement sont au moins à 90% en dehors du coup! Qu'à cela ne tienne, on nous assure pourtant de l'évidente nécessité à laquelle répond la fédération (jouez hautbois, résonnez musettes...). Page 15, la revue des troupes : au vu de la liste et connaissant bien mon petit monde, j'alloue actuellement et dans le meilleur des cas, de 10 à 20 personnes méritant l'appellation de membre (presque) actif, et de 7 à 9 méritant le label de "chercheur"(au sens très large du terme), c'est-à-dire étant capables d'un travail réellement constructif et sérieux. Curieusement sans doute, ces derniers se connaissent et travaillent entre eux depuis longtemps, bien avant la création de la FFU. C'est dire encore le rôle actif qu'elle a eu dans le domaine de la coordination! Ceci illustre encore, comme me le disait Guérin voici de nombreuses années, que les structures associatives ne sont nullement nécessaires, car ceux qui bossent le font, qu'il y ait ou non une association autour d'eux (quand l'association elle-même, du fait de son existence, ne leur "bouffe" pas justement un temps précieux). Les associations ne sont généralement utiles qu'aux gogos qui, faute de pouvoir mieux faire, peuvent toujours rêver, en leur sein, de devenir Calife à la place du Calife. Les autres ont mieux à faire, quand justement l'immobilisme général ne les condamne pas, hélas, l'association créée, à assurer eux-mêmes son administration face aux défaillances des autres membres. Il est ainsi évident que Troadec a mieux à faire que de perdre son temps avec la FFU, si l'on s'efforce de voir la chose sous un angle exclusivement pragmatique. Mais que valent des considérations pragmatiques dans le cas présent, je vous le demande... Bilan des courses ? Mais là n'est pas encore le plus beau de l'histoire. Le bouquet final, c'est le fameux "code de déontologie" et la Charte qui l'accompagne. Un morceau d'anthologie! Heureusement qu'on vous précise qu'il est le fruit de 30 ans d'expérience de l'ufologie, et qu'il se propose d'adapter les "principes fondamentaux de l'humanité" (sic) au contexte ufologique! Nous ne l'examinerons pas en détail, cela serait à la fois trop long et totalement inintéressant. On y apprend, au hasard des pages, que la FFU s'oppose à toute pression visant à réduire le témoin au silence (heureusement!).Mais quelle est l'utilité d'affirmer une telle chose ? Le spectre des "MIB" et des "gouvernements-qui-nous-cachent-la-vérité" rode toujours! Mais qu'on lise donc le titre consacré (pp. 21-23) à "l'ufologie et les milieux extérieurs". Le rédacteur y laisse visiblement libre court à ses envolées lyriques. Il y est déjà question d'une commission vérifiant la conformité des appareils produits par l'ufologie (des détecteurs de martiens sans doute?) à la publicité conjointe. Ou encore que les résultats de la recherche ufologique devraient profiter à la communauté humaine dans son intégralité (mais lesquels ?). Quant à la Charte y figure le credo de ces "chercheurs", ainsi que les buts qu'ils entendent poursuivre, parmi lesquels "l'apprentissage, pour la civilisation, à réagir à des actions qui lui sont peut-être extérieures" (sic). Tout un programme, comme l'on voit! Suit en apothéose (p. 26). le discours traditionnel sur la nécessité de travailler sérieusement, la volonté d'informer (qui et de quoi ?), de voir des laboratoires spécialisés s'en occuper (s'ils jurent d'informer l'ufologue ?). Suit encore un couplet évoquant la déclaration des droits de l'homme, la reconnaissance de l'utilité publique de l'ufologie, etc, etc. Ça vaut Hara-kiri tous les jours. Ça se butine très bien sur canapé en grignotant du chocolat! Il ne manque plus que la fanfare, les majorettes et une distribution de médailles du "mérite ufologique"! Ça c'est de l'ufologie, ma chère! Passons.Quand certains titres dudit code se veulent plus réalistes, l'ensemble demeure quand même inadapté! Page 17 par exemple (l'ufologie face au témoin) : il y est question de faire respecter l'anonymat de témoin sur sa demande. Nos "Effefuiens" sont hélas tombés dans le panneau qu'il fallait éviter. La règle, en effet, doit être, bien au contraire, d'imposer l'anonymat au témoin! Ça découragera ceux qui, au travers d'une prétendue observation rechercheraient la publicité. Mais ça permettra surtout de continuer à parler du cas s'il finit par être expliqué et quelle que soit l'explication (témoin malade ou alcoolique). Alors qu'actuellement, certaines informations sont indivulgables (sauf pour Barthel et Brucker qui n'ont jamais pris de gants) du fait même que le nom du témoin est connu de tous et parfois même du grand public. Il est vrai que la situation actuelle arrange bon nombre d'homo ufologicus, mais je maintiens qu'elle n'est pas viable à long terme. Suivent dans le code certaines considérations sur les droits du témoin. Mais pas un mot sur la façon de procéder sérieusement à l'enquête (ce n'est pas le problème...) Ni les grands enquêteurs, ni les spécialistes de la psychologie du témoignage n'ont apparemment été lus ou consultés. Habitude quand tu nous tiens...Page 19 (l'ufologue dans son association) : un mot des escroqueries matérielles et morales (Miguères, Tarade, Charroux et le reste du "Barnum Circus"...). Mais rien, bien sûr, du théâtre que se jouent certains membres du bureau "fédéral" de la FFU. Ladite FFU s'interdit un droit de regard sur les associations. Et pan dans le panneau une fois encore! Ça part d'un bon sentiment, mais il faut être réaliste. Ce droit de regard, au contraire, devrait être obligatoire.

ZONE FRANCHE VI

APRES LE 15 AOUT 1983 A CERGY :



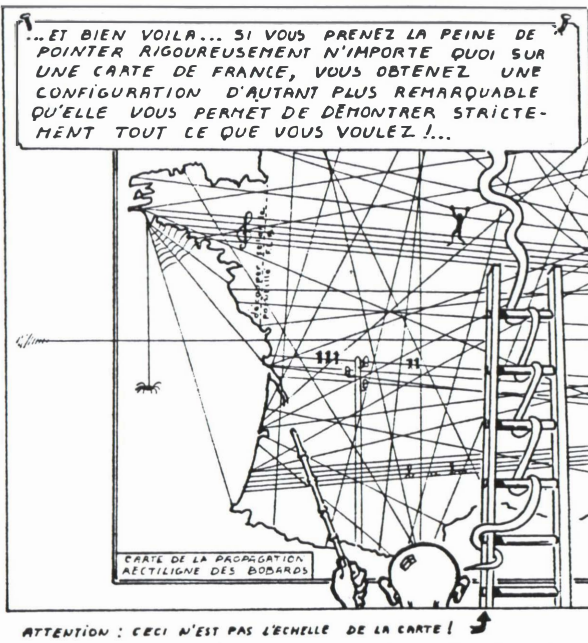
Il est le seul à permettre d'évincer de la fédération les associations pas sérieuses (il y en a...). Si un certain niveau de sérieux n'est pas régulièrement entretenu, il ne faudra pas espérer voir les gens sérieux rappliquer, et à fortiori des scientifiques. Sans parler même du problème de l'adhésion. La "Parapsychology Foundation" de New-York est reconnue depuis 1969, malgré les ardeurs de Wheeler, comme une société scientifique à part entière et membre de la prestigieuse AAAS (American Association for the Advancement of Science) justement parce qu'elle a su faire le tri parmi ses membres et séparer les chercheurs des gourous et des malades. Actuellement, il n'y a plus de Madame Soleil dans ses rangs. En dehors de cette méthode, point de salut, qu'on le veuille ou non. On continue, page 19 toujours : la FFU déplore l'attitude passive d'une grande majorité d'adhérents. La belle affaire! On est heureux de l'entendre dire... Il s'agit hélas d'une tendance naturelle de l'homo ufologicus, dont la nonchalence est proverbiale. De plus, tant que la FFU n'aura pas de projet motivant à proposer, il ne faudra pas s'en étonner... Alors que lorsqu'on propose quelque chose de concret, la participation devient étonnante! Je n'en veut pour preuve que l'activité dont firent preuve certains membres de la commission enquête du CECRU après la réunion de Nîmes, activité qui ne fut pas sans surprendre certains dirigeants des associations qui n'avaient jamais vu ces membres bosser! Encore un choix à faire, donc. Cette non-participation, nous dit-on, conduit l'ufologie à bien des difficultés et l'a empêché de jouer pleinement son rôle. C'est trop facile! Tout ceux qui savent quoi faire, qui ont des idées, ont pu travailler de toutes façons. Ceux qui n'ont rien foutu ne peuvent mettre ça exclusivement sur le dos des autres. Voilà encore un comportement typique de l'homo ufologicus : m'sieur, c'est pas moi, c'est l'autre! Mais les difficultés existent, c'est vrai. Figuet, par exemple, ne peut pas épurer correctement FRANCAT si ceux qui détiennent de l'information ne la lui transmettent pas par négligeance. Et pour coordonner un projet comme Magonia, il fallait avoir le moral (500 lettres et de nombreuses rencontres "sur le terrain" en 18 mois)! Tout cela pour récupérer le tiers des bulletins-réponses distribués (sans parler de ceux, non-utilisés, qui ne furent jamais rendus) et passer pour un "ingrat" en le dénonçant. Oserais-je dire que Magonia m'a été utile pour savoir avec qui il est possible de travailler ? La FFU toujours, condamne à juste titre l'utilisation frauduleuse d'informations ufologiques et les canulars de toutes sortes. Bien! Mais hélas, de quels moyens d'action dispose-t-elle lorsque NOSTRA salit la réputation d'une personne en utilisant son travail ou quand un journaliste moissonne lui-même les récoltes des ufologues pour les confier à ses nègres ? Qu'imagine-t-elle donc pouvoir y faire ? La FFU encore, condamne tous ceux qui jettent le discrédit sur "notre recherche" (m'sieur, il touche à ma recherche!). Le problème, encore une fois, est que nombre de ses membres même jettent le discrédit en question! Au même titre que les petits hommes sont toujours plus verts ailleurs, comme le rappelle Michel Monnerie (cave diabolicum), en ufologie le guignol c'est l'autre! Et l'homo ufologicus retombe toujours sur ses pattes (variante du syndrome de Raminagrobis). Page 23, la FFU insiste sur le fait que ses travaux devraient être poursuivis en liaison avec les scientifiques. Mais quels travaux ? De plus, comment peut-on rêver de voir des scientifiques travailler avec des gens qui comptent parmi les leurs des individus occupés à braire contre le GEPAN faute de savoir travailler (suivez mon regard). Quant à la volonté affirmée de s'opposer à toute tentative de "cover-up" de la chose ufologique par l'état, elle part encore d'un bon sentiment. Mais c'est encore rêver, hélas, que de se croire capable d'y changer quelque chose le cas échéant. Assez disserté sur le sujet. Le reste de la brochure n'en vaut plus la peine. Ce qui précède suffit grandement à en illustrer la teneur. En ce qui me concerne, en l'état actuel des choses, je ne veux pas faire partie de la FFU parce que je ne veux pas qu'on puisse croire, par assimilation, que je partage les vues inadaptées ou burlesques développées dans sa Charte, parce que je ne veux pas m'exposer aux déclarations et/ou actions "officielles" que la FFU pourrait faire ou entreprendre à l'occasion, parce qu'enfin j'estime avoir fait mon quota d'erreurs de jeunesse et ne pourrais plus faire les mêmes avec un tel enthousiasme. Les envolées lyriques de la Charte donnent un aperçu du genre d'embardée que je souhaite désormais éviter. Qu'une telle Charte tombe sous la main d'un scientifique et le crédit de la FFU part immédiatement en fumée. Et je me doute, hélas, que c'est déjà fait. Finalement, cette action "si nécessaire" de la FFU est totalement inadaptée, elle aussi. La seule réussite, incontestable celle-là, c'est... le sigle! Une misère, hélas...

Je vois déjà poindre deux types d'arguments contre ma critique. Premier type : tout est affaire de temps. La FFU ne peut pas se faire en un jour. Ma réponse : certes non! Puisque les mêmes n'ont pu faire "tourner" correctement le CECRU en 5 ans... Deuxième type : Puisque tu sais faire tout mieux que les autres, pourquoi n'adhères-tu pas à la FFU ? Ma réponse : merci bien, j'ai déjà donné, et d'autres avec moi, qui ne se sont heurtés qu'à l'indifférence ou l'incompréhension car les mentalités ne sont pas faites. Quand on ne dispose pas de trop de temps, et surtout quand on a quelques idées de travaux derrière la tête, on ne souhaite pas en reprendre. Merci! Voilà pour la FFU dont le rang qu'elle s'alloue volontiers justifiait l'ampleur de ma critique. Pour le reste des critiques justifiées à l'égard de l'homo ufologicus en général, je renverrai le lecteur à la littérature critique d'un Maugé, d'un Piccin ou d'un Caudron (littérature hélas trop rare chez ce dernier). Autant de personnes, soit dit en passant, qui ne font pas de "conférences de Presse".

L'homo ufologicus, donc, n'est pas très sérieux. Il se comporte vraiment en amateur. Dans ses rangs (FFU comprise), des "chercheurs" on en trouve, mais les trouveurs... on les cherche! Qu'à cela ne tienne, l'homo ufologicus se targue de travailler sérieusement. Jimmy Guieu, grand pourfendeur de Savantâsses devant l'éternel aussi. Il n'y a même pas plus sérieux que lui, à l'en croire! Alors, à quel jeu joue-t-on ? A quand la fin des pantalonnades et des effets de style ? Dans d'autres domaines, les amateurs ont au moins la décense de se reconnaître comme tels. Ici non! Moins on est effectivement sérieux, plus on déclare l'être (au cas où ça aurait échappé à certains...), plus on est effectivement sérieux et moins on se déclare ufologue. Et ça, ce n'est pas la loi de Guérin. Ce n'est pas demain qu'on va le démentir! Quant aux "grands ufologues", ça peut tout au plus signifier qu'ils mesurent plus d'un mètre quatre-vingt. Et à ce titre Jimmy Guieu ne mérite pas même cette appellation. Le pauvre biquet, on ne lui laissera donc rien ?

Soyons sérieux (oh pardon...). Les rares personnes qui, dans le milieu ufologique, possèdent la mentalité "professionnelle" se connaissent, travaillent ensemble depuis longtemps, et progressent quoi qu'en pense l'homo ufologicus qui les croirait plus volontiers sur la mauvaise pente... Ils travaillent, s'écrivent, échangent de la documentation, se rencontrent, se téléphonent, et tout cela sans papier à en-tête, sans cartes de visites ronflantes, sans se donner du Cher Collllègue... L'ufologie a un point mort (les guieuseries et autres insanités imsesques) et deux vitesses : le train de sénateur de l'amateurisme où l'on vaque au discours ovniâque entre deux lachés de cerfs-volants, et la deuxième vitesse, celle des "rats" de bibliothèques, des "maniaques" de la règle à calcul, des "obsédés" de la référence précise, des empêcheurs de rêver en rond. Celle des réalistes contre celle des romantiques. Enclenchera cette seconde vitesse qui veut, et nous allons y venir. Mais il faudra pour cela faire un choix. Cesser, pour certains, de verser dans la nombro-

manie à la Chatelain et abandonner les triangles et les croix de Lorraine. Cesser, pour d'autres, d'hanter les corridors ministériels dans l'espoir de coincer, jusqu'aux toilettes s'il le faut, un décisionnaire qui débloquerait des crédits pour la recherche privée. Cesser de rendre service à Guieu en publiant Rose C. Cesser de persister dans l'erreur de "Paleolithic UFO Shapes" en cautionnant le morceau de bravoure d'un Shi Bo. Bref, cesser de "croire", de "se croire", et de "faire croire", rompre définitivement avec le passé. Car ce passé, notre passé, toute cette agitation désordonnée, tous ces cancannements dans la basse-cour, ce n'est pas à l'ufologie qu'ils ont rendu service, mais à l'Union Rationaliste, le grand Satan des ufologues! C'est malin, avouez ? Mais ça, je doute que certains s'en persuadent jamais qui continueront à faire du foin au GEPAN, des conférences de presse, des triangles, des "sit in" ministériels ou la cour aux Bogdanoff. Ecce homo ! Ceux-là ne sont pas plus de vingt en France. Tous les autres, s'ils acceptent leur critique, comme nous avons accepté les nôtres (ce n'est jamais agréable, et parfois déchirant, mais toujours salutaire!) peuvent se remettre aisément sur orbite. Certains l'ont déjà fait, qui ne se plaignent pas, bien au contraire, du changement d'ambiance. Les autres peuvent le faire. Il ne suffit pas de payer, il suffit de vouloir.



ATTENTION : CECI N'EST PAS L'ECHELLE DE LA CARTE !

II-CE QUE L'HOMO UFOLOGICUS DEVRAIT FAIRE :

La variété "débilof profondikoum" (merci Edika) devrait se suicider sur l'heure en se tirant une balle à 30 centimètres au-dessus de la tête, en plein dans son complexe de supériorité. Pour les autres, la recette est plus tendre mais elle est exigeante. Ça peut se faire en douceur, mais il ne faut pas se leurrer, il y aura du déchet. Au moins la vingtaine de guignols dénoncés supra, condamnés à plus ou moins brève échéance à plus ou moins grave déchéance. Bon baisers! L'homo ufologicus apprendra à les reconnaître, suivra moins docilement leur cortège ubuesque, et finira par s'en démarquer complètement. C'est, entre autres un problème de CONSCIENCE, si vous voyez ce que je veux dire... Et Guieu se sentira moins seul. Pour les autres, c'est pas cher et ça peut rapporter gros. Pas d'élitisme là dessous, qu'on s'en persuade : seuls les "homo conardus", bêtes à en rater un examen d'urine, bêtes à préférer meugler avec le Savantasse J.G., sont promis à l'abattoir. Ceux-là seuls dénonceront notre prétendu "mandarinat" ou notre "élitisme" écoeurant. Loin de nous ces intentions! Pas question de se poser en maître de la "sélection". Au contraire, nous laissons faire la nature... Ce qui suit constitue donc une succession de suggestions qui pourraient éventuellement inspirer la FFU pour revoir, sérieusement cette fois, son fameux code de déontologie. Je dis bien "pourraient". Wait and see.

Laissons faire la nature... Maintenant, si c'est être "élitiste" que de requérir un minimum de sérieux, alors là oui, je suis élitiste et, qui plus est, j'en suis fier. Non, mais!

1. Attitude face aux enquêtes et à la casuistique existante :

Il faut épurer coûte que coûte la casuistique française. Les modalités se discutent mais pas le principe. Il n'est plus tolérable de travailler sur n'importe quoi. Or seuls les privés d'une région donnée peuvent se charger des observations de leur région. Il faut finir le répertoire des cas régionaux et publier les catalogues. Seuls une dizaine de régions sont actuellement "couvertes". C'est insuffisant. Il faut procéder au dépouillement systématique de la presse régionale pour toutes les vagues et particulièrement celles de 1954 et 1974. A de très rares exceptions près (Catinat, Quincy, Caudron, Geoffroy), ce n'est pas fait. Or c'est faisable puisqu'actuellement le nombre d'observations diminue. Profitons donc de ce répit. Profitons en aussi pour contre-enquêter quand il en est encore temps. Publions des mises au point en marge des catalogues régionaux, et en créant dans les revues une rubrique "cas expliqués" comme c'est déjà le cas en Grande-Bretagne avec PROBE REPORT. Pressons LDLN, au besoin au moyen d'une pétition nationale, d'en faire de même pour toutes les informations qu'elle publie et qui sont par la suite démenties. C'est grave ce laisser-aller. C'est ainsi qu'une telle revue d'audience internationale, contribue à véhiculer le mythe. C'est ainsi qu'on retrouve des cas "bidons" dans le catalogue de Ted Philips, dans l'UFOCAT de Saunders, dans l'HUMCAT de Bloecher, ou plus près de nous, dans le fichier de Poher, essentiellement basé sur des données issues de LDLN et PHENOMENES SPATIAUX. C'est ainsi qu'un physicien comme Jan Heering finit par "décrocher", écoeuré par la tricherie permanente dans ce milieu. C'est malin d'en arriver là! C'est donc plus qu'une déontologie qu'il faut à l'homo ufologicus, c'est carrément une éthique. C'est donc bien avant tout une question de mentalité, comme j'ai eu maintes occasions de le dire. Enfin, préservons systématiquement l'anonymat des témoins futurs, afin de toujours pouvoir dire la vérité un jour. Ce conseil vient d'ailleurs d'être donné aux ufologues américains dans la revue du MUFON.

2. De quelques mesures d'urgence :

-L'utilisation d'un vocabulaire précis, opérationnel et standardisé est d'une extrême urgence. Combien de fois n'a-t-on pas entendu que l'OVNI ne veut rien dire et qu'il recouvre autant de sens différents qu'il y a d'ufologues ? Et pourtant le vocabulaire précis élaboré par Maugé (distinctions entre OVNI, quasi-OVNI et pré-OVNI) n'est pas utilisé, bien qu'il constitue la seule définition "dynamique" actuellement en magasin!

-L'élaboration de bibliographies des publications réellement utiles (scientifiques comme ufologiques) est également urgente. Ces bibliographies ne sont actuellement constituées que par quelques rares personnes qui, ô hasard, sont des bosseurs (Schmitt, Proust, Bosson, Maugé, par exemple).

-L'amélioration de la "tenue de route" des feuilles de choux associatives fait partie de ces urgences. Rien ne sert de publier si l'on ne publie qu'un énorme éditorial (pour remplir), les mots croisés du mois (pour détendre l'ufologue) et la reprise d'un article déjà publié cinq ou six fois ailleurs, y compris dans NOSTRA. J'exagère à peine, hélas... Cette amélioration, donc, devra être drastique vu l'état présent de la chose. De plus, le contenu devra être sérieux, correctement référencé, etc, sinon encore point de salut. Les litanies du genre "Energie, énergie où est-tu ?" en 10 pages éditoriales, c'est fini! Dans un autre ordre d'idée, il est également dommage, par exemple, que le compte rendu du Congrès FFU de Lyon doive désormais contenir, puisque la sélection n'a pas eu lieu à temps, un exposé fantaisiste sur l'observation de de Gaulle. Voilà qui est de nature à ruiner le crédit du document entier qui n'en devient plus présentable

aux yeux des scientifiques. Cela aussi ça s'apprend...

-Ajoutons qu'il serait bon de prendre une fois pour toutes l'habitude de publier systématiquement des résumés des textes en plusieurs langues (anglais, allemand, espagnol) Une seule revue le fait actuellement en Europe : la toute récente URIP publiée par l'équipe d'UFO PHENOMENA. Il faut généraliser cela à la France entière, et à fortiori aux revues d'audience internationale comme LDLN. (NDLR : *expérience faite à Ovni-présence, il apparaît que la publication d'abstracts n'est pas une chose absolument évidente pour qui n'impose pas aux auteurs de faire eux-même un résumé de leurs articles, résumés qu'il suffirait alors de traduire. Avis aux auteurs!*).

-Enfin, il faudrait également prendre l'habitude de publier l'index annuel des revues. INFORESPACE l'a fait de 1972 à 1974. Maugé (hasard, encore lui...) en a rédigé un grand nombre à titre personnel. Personne n'a eu besoin de le lui dire pour qu'il se rende compte de l'évidente nécessité de la chose. Il en est quelques-uns, comme lui, qui ne font pas trop de bruit mais qui foncent... Imaginez maintenant le travail que cela représente pour 25 ans et 230 numéros de LDLN! Mais il en est encore temps. Il suffirait que quelqu'un se décide (pas toujours les mêmes, merci...) et qu'il établisse son réseau de lecteurs afin de partager la tâche. Mieux! Qu'il lance un appel dans LDLN pour collecter les parties d'index certainement déjà réalisées par certains bosseurs. Mais cela ne se fera pas si personne ne se sent concerné, ni motivé.

Voilà autant d'idées concrètes gratuitement offertes à la FFU, idées qui sont à sa portée, qui sont réalistes et pourraient témoigner enfin de l'utilité de ladite Fédération.

3. De la nécessité de ne plus tricher, tant avec soi-même qu'avec les autres :

-Ne jamais "retenir" du matériel ufologique. Exemple ? Des photographies infra-rouges des traces de Trans-en-Provence existent. Il faut qu'elles soient confiées pour analyse. Il faut qu'en toute circonstance l'information circule, que les photos, les échantillons prélevés sur des traces, etc, etc, soient analysés. De deux choses l'une : ou l'on veut savoir la vérité et seule l'analyse nous la dévoilera, ou l'on craint cette vérité, mais alors il faut l'avouer! Ici encore, le problème dépasse la simple déontologie pour rejoindre l'éthique. Surtout lorsque cette crainte, comme c'est le cas dans l'affaire de Trans, ne semble pas être le moteur du refus. C'est d'autant moins explicable... Ces photographies sont peut-être inintéressantes. Mais elles contiennent peut-être aussi des éléments décisifs. Qu'on se souvienne qu'il suffit d'un seul cas absolument bétonné et irréprochable, in-dé-mon-ta-ble, pour créer la"révolution" tant attendue de l'ufologue. Mince, ce n'est pas rien tout de même! Mis à part ce cas précis de Trans, qui, je l'espère, trouvera un honorable dénouement après ce que je viens de dire, il est à déplorer que trop souvent une liaison émotionnelle intense lie l'homo ufologicus et son OVNI, c'est-à-dire l'OVNI qui est l'immanquable fruit de l'"enquête" qu'il a mené, quelle que soit d'ailleurs la tenue de route de ladite. Livrer ensuite son OVNI à plus expert pour analyse, c'est risquer de voir un cas "magnifique" virer à l'eau de boudin! Et ça, l'homo ufologicus n'aime pas du tout! Ça lui fait l'effet d'un "enfanticide". C'est comme s'il prêtait son jouet et qu'on le lui rende cassé. Vous aimeriez-vous ? Sincèrement ? Et bien pourtant, il faudra bien apprendre à livrer ses données aux experts. Sinon, pourquoi hurler à la lune pour que les scientifiques s'en occupent ? Je vous le demande! Il y aura toujours un risque que l'ufologue livre à l'astronome un splendide OVNI en tôle et boulons garantis inoxydables et qu'on lui renvoie la lune ou vénus... Dur! Mais ce risque, il faudra bien apprendre à l'accepter si l'on veut échapper à la "masse moutonnière". Au lieu de cela, certains, actuellement, sont réticents à confier leurs données. Ils veulent bien d'une analyse scientifique, faite par un expert. Mais il faut que l'expert s'engage à conclure comme cela les arrange. Et ils jureraient que c'est la moindre des choses! En ufologie, un expert indépendant, c'est un expert qui conclue bien. Un expert qui conclue mal est partial.

un conte "ufologique": "de ceux qui crient à la perfection..."

Il y a très longtemps, vivait un empereur qui aimait tant les nouveaux vêtements qu'il consacrait tout son argent à s'habiller. Il avait un costume pour chaque heure du jour et, de même que l'on dit d'un roi : "il est dans la chambre du conseil", on disait toujours de lui : "l'Empereur est dans sa garde-robe".

La vie était très gaie dans la grande ville où il habitait : chaque jour, une foule d'étrangers venaient la visiter et, un jour, arrivèrent deux escrocs. Ils se firent passer pour tisserands et dirent qu'ils savaient tisser l'étoffe la plus ravissante que l'on pût imaginer. Non seulement les couleurs et les dessins en étaient exceptionnellement beaux, mais les habits taillés dans cette étoffe possédaient la propriété merveilleuse d'être invisibles à quiconque ne savait pas remplir son emploi ou bien était d'une irrémédiable bêtise.

"Voilà de splendides habits", pensa l'Empereur. "En les portant, je pourrais découvrir quels hommes dans mon royaume ne savent pas remplir leur emploi. Je pourrai distinguer les sages des sots, oui, certainement, il faut qu'on me tisse cette étoffe".

Et il donna aux deux escrocs une grosse somme d'avance pour qu'ils se mettent au travail aussitôt.

Ils installèrent bien deux métiers à tisser et firent semblant de travailler, mais leurs navettes étaient vides. Bien vite, ils demandèrent la soie la plus fine et l'or le plus magnifique, qu'ils placèrent dans leurs propres sacs, et travaillèrent sur les métiers et même jusque tard dans la nuit...

"Je vais envoyer mon fidèle ministre chez les tisserands", pensa l'Empereur . "C'est lui le plus capable de voir l'effet de cette étoffe, car c'est un homme intelligent et personne ne remplit sa fonction mieux que lui!"

Le bon vieux ministre entra donc dans la pièce où les deux escrocs travaillaient à leurs métiers vides.

"Que le ciel nous préserve!" se dit le vieux ministre en écarquillant les yeux, "Je ne vois rien!" Mais il prit bien soin de n'en rien dire.

Les deux escrocs le prièrent d'avoir la bonté de s'approcher et lui demandèrent si ce n'était pas là un beau dessin et des couleurs magnifiques...

"Dieu du ciel!" pensa-t-il, "serait-il possible que je sois un sot. Je ne l'ai jamais cru et personne ne doit le savoir. Suis-je indigne de ma charge? Non, il m'est impossible de dire que je ne vois pas l'étoffe".

"Eh bien, monsieur, vous n'en dites rien", dit celui qui faisait semblant de tisser.

" Oh, il est magnifique! Tout à fait charmant!" dit le ministre en chaussant ses lunettes. "Ce dessin et ces couleurs! Je dirai à l'Empereur que l'étoffe me plaît beaucoup."

"Nous sommes enchantés de vous l'entendre dire", dirent les escrocs, qui énumérèrent alors toutes les couleurs et décrivirent le dessin particulier. Le vieux ministre les écouta avec grande attention afin de pouvoir le répéter à l'Empereur.

Les escrocs demandèrent encore de l'argent ainsi que de la soie et de l'or pour pouvoir continuer leur travail, mais ils mirent tout cela dans leurs poches; pas un seul fil ne fut placé sur les navettes et ils continuèrent à tisser sur les métiers vides...

Le premier devient un grand scientifique. Le second un type malhonnête. Que celui qui n'a jamais réagi comme cela, qui ne peut absolument pas se reconnaître un peu là-dedans, me jette la première pierre!

-Au contraire, si l'on veut s'arrêter de bêler un peu, il faut faciliter en toute occasion l'accès des données aux rares scientifiques qui pourraient en faire la demande. Au lieu de cela, bon nombre d'homo ufologicus gardent jalousement l'information sous le coude et se "méfient" des scientifiques, ceux-là même qui hurlent le plus fort pour que ces scientifiques entrent dans l'arène...Allez y comprendre quelque chose! Comédie que tout cela ou je ne m'y connais pas!

-Autre chose encore : ne jamais exiger d'un scientifique qu'il soit pro avant de lui ouvrir les archives. Au contraire, c'est aux anti qu'il faudrait montrer le dossier! Car, si c'est un anti honnête(il y en a au moins autant que d'homo ufologicus honnêtes, excusez du peu...) et qu'il tombe ainsi sur quelque chose qu'il ne s'explique pas, cela fera d'autant plus de bruit... Il n'est qu'à voir l'histoire des sciences pour se rendre compte du rôle décisif des critiques dans la promotion des idées nouvelles. Une idée nouvelle ne passe qu'à force de se soumettre à la critique. Lorsqu'elle renverse l'opinion hostile d'un savant elle en fait un défenseur acharné. Il n'y a pas d'exemple en science, d'idée qui n'ait jamais eu à se soumettre à la critique pour la bonne raison que c'est la règle même du fonctionnement des sciences. Les idées qui ne s'y soumettent pas sont reléguées dans cette "science pathologique" dont parlait Langmuir. Si ça vous tente...

-Enfin, il est vital de ne plus censurer les idées pour les idées... La censure, c'est l'arme des faibles, de ceux qui sentent qu'ils ont quelque chose à se reprocher, qui préfèrent le ronron rassurant de LDLN aux discours des sceptiques. L'homo ufologicus aime se faire materner. Et bien il faudra bien que le droit de réponse et le simple droit à l'expression soient reconnus comme inaliénables pour tous et en toutes occasions. L'opinion majoritaire se dégage ensuite par consensus, à partir de l'ensemble de l'argumentation. C'est clair que ce n'est pas actuellement le cas. Imaginez un instant la présente critique dans LDLN... on rêve! Mais il n'y a pas que LDLN. Et ce n'est pas Jimmy Guieu non plus qui voulait exclure la SPEPSE du CECRU sous prétexte que Monnerie en était le président... Remember! Et ces problèmes de censure ont une dimension colossale. Au point que certains rédacteurs en chef de revues ne seraient pas contre les idées critiques émises dans un article donné, mais préféreront par sagesse ne pas le publier pour ménager la susceptibilité de leurs lecteurs qui, les pauvres chéris, risqueraient de s'en offusquer et de ne pas se réabonner. Et le pire, c'est qu'ils ont hélas raison de le craindre!

4. De la nécessité pour l'homo ufologicus de revoir son comportement :

-L'homo ufologicus balise son territoire de "théories", et ne supporte guère qu'un congénère d'un autre groupe, l'"homo scepticus" dépose une théorie nouvelle au pied de son mur. Ça le rend agressif et il déverse alors à l'égard de l'intrus un flot d'invectives qui a tôt fait de le renvoyer dans ses foyers, du moins le croit-il. Ça aussi, il va falloir que ça change! C'est même, en France, un cas pratiquement unique. Aux Etats-Unis un "critic corner" est prévu dans certaines revues nationales comme le MUFON UFO JOURNAL, qui s'ouvrent ainsi à Klass, Oberg ou Schaeffer à l'occasion. Oui, vous avez bien lu! En Belgique, on peut être à la fois ufologue et membre de l'union rationnaliste.Ça est une fois drôle pour un bazaêr, sais-tu! Et en France ? Qu 'est-ce qui se passe en France ? Hein ? Allez ?

-Il faudra bien, pourtant, que l'homo ufologicus apprenne à vivre en bon voisinnage avec ceux qui ne partagent pas ses opinions. Au lieu de cela, actuellement, les contacts sont éphémères et la méfiance de rigueur. L'ufologue "fait le faux", prétextant n'avoir aucun détail sur certaines choses plutôt que de les livrer car ils "risquent" d'être mal exploités (entendez : pas dans la "norme de l'orthodoxie soucoupique). Et pourtant il faudra bien, encore une fois, qu'il s'y résolve, →

"...et de ceux qui disent que le roi est nu"

L'Empereur pensa alors qu'il aimerait voir l'étoffe pendant qu'elle était encore sur le métier. Et, accompagné d'un certain nombre de gentilshommes triés sur le volet, parmi lesquels se trouvaient les fidèles fonctionnaires qui avaient déjà vu l'étoffe imaginaire, il se rendit auprès des habiles imposteurs, qui travaillaient aussi dur que jamais sur le métier vide.

"Elle est magnifique!" dirent les honnêtes ministres. "Voyez donc, Majesté, quel dessin! Quelles couleurs!" Et ils indiquèrent le métier vide , car ils pensaient tous que les autres pouvaient voir l'étoffe. "Quoi!" pensa l'Empereur, "je ne vois rien du tout! Voilà qui est terrible! Ne suis-je donc qu'un âne? Suis-je donc indigne d'être empereur? Rien de plus terrible ne pouvait m'arriver!"

"Oh, c'est très beau!" dit l'Empereur. "Elle a ma plus entière approbation!" et il hocha la tête de satisfaction tandis qu'il regardait le métier vide. Rien n'aurait pu le décider à dire qu'il ne voyait rien...

L'Empereur octroya aux deux escrocs une croix de chevalier à mettre à leur boutonnière et le titre d'écuyers-tisserands.

Les deux escrocs travaillèrent toute la nuit qui précéda le jour où la procession devait se dérouler, brûlant plus de seize chandelles pour que tout le monde puisse voir combien ils étaient soucieux de terminer les nouveaux vêtements de l'Empereur... Ils dirent enfin : "Voilà, les nouveaux vêtements de l'Empereur sont prêts!"

L'Empereur, avec ses plus hauts courtisans, se rendit en personne dans l'atelier des escrocs, qui élevèrent un bras en l'air comme s'ils tenaient quelque chose et dirent : "Voyez, voici le pantalon, voici l'habit, voici le manteau" et ainsi de suite. "C'est aussi léger qu'une toile d'araignée. On pourrait croire qu'on ne porte rien du tout, mais c'est justement la qualité de l'étoffe!"...

"Votre Majesté Impériale aurait-elle la bonté de se déshabiller", dirent les imposteurs, "pour que nous puissions lui mettre les nouveaux vêtements, ici, devant ce grand miroir."

L'Empereur ôta tous ses vêtements et les imposteurs firent semblant de lui donner un article après l'autre du costume qu'ils prétendaient avoir tissé...

"Eh bien, je suis tout à fait prêt", dit l'Empereur, "l'habit me va-t-il bien?" Et il se tourna encore une fois devant le miroir, car il fallait bien qu'il eût l'air d'examiner ses merveilleux vêtements.

Puis, l'Empereur défila dans la procession sous le magnifique dais et tout le monde, dans la rue comme aux fenêtres, de s'exclamer : "Comme les nouveaux habits de l'Empereur sont beaux! Quel splendide équipage! Et ils lui vont à la perfection!" Personne ne voulait laisser voir qu'il ne voyait rien, car cela aurait voulu dire qu'il n'était pas digne de sa charge ou qu'il était stupide.

Jamais les habits de l'Empereur n'avaient obtenu un tel succès.

"Mais l'Empereur est tout nu", dit un petit enfant.

"Oh, écoutez l'innocent", dit son père, et l'on se murmura ce que l'enfant venait de dire. "L'Empereur est tout nu, un enfant a dit qu'il était tout nu!"

"Mais l'Empereur est tout nu", crièrent enfin tous les gens.

L'Empereur frissonna, car il savait que c'était vrai, mais il pensa : "La procession doit continuer", et il se tint plus droit que jamais et les chambellans continuèrent de tenir la traîne invisible...☐

Hans Christian ANDERSEN

ne serait-ce que pour prendre l'avis des experts qui ne sont pas tous "bien-pensants" et garants de l'orthodoxie même s'ils sont plus honnêtes que l'ufologue le croit.

-Autre caractéristique psychologique de l'homo ufologicus : son incroyable tendance à se croire capable de tout faire tout seul. Mais cette tendance s'explique en grande partie par la méfiance qu'il a pour les experts, puisque ceux-ci ne s'en laissent généralement pas compter. Faute de trouver un expert de confiance (quelqu'un qui concluera bien), on préfère saboter soi-même une statistique ou une analyse de terrain. (Aucune notion de statistique inférentielle, aucune expérience du prélèvement d'échantillons). Avec un spécialiste on aurait bien sûr la certitude que le travail serait scientifiquement irréprochable, mais, comprenez, on prendrait le risque intolérable de voir le rêve s'enfuir... Pauvre ufologie! Ça aussi, il faut que ça change. La FFU en a-t-elle envie qui n'a pas songé non plus à aborder ce problème dans son "code de déontologie" ?

-Un truc tout simple enfin... s'efforcer de répondre aux courriers, et aider ceux qui travaillent dans toute la mesure du possible. La promotion de la recherche, si chère à la FFU, c'est ça aussi. Ça commence même par là! Point n'est besoin, même, d'avoir une idée de travail personnelle. C'est déjà très bien de répondre présent quand d'autres ont besoin de vous. Or paradoxalement, quelqu'un qui travaille éveille les soupçons du troupeau! M'enfin, que fait-il ? Qu'a-t-il derrière la tête ? Ne va-t-il pas publier un bouquin à partir des éléments qu'on lui donne ? Autant de questions "angoissantes" pour qui craint qu'on trouble la belle ordonnance de ses idées reçues. Et dans le doute, souvent, on s'abstient. C'est dire le niveau! Ainsi donc le peu d'aide que Figuet a pu obtenir jusqu'à présent dans le cadre du projet d'épuration FRANCAT est en un certain sens explicable. Elle est en tout cas honteuse pour l'ufologie, et quasiment intolérable. On reparlera encore de "nécessité et d'authenticité de notre recherche",ou "d'originalité de notre action".Pour être "originale", sans aucun doute, elle l'est! Sacrément originale même... Il est vrai, cependant, que l'on ne peut à la fois conférer à la presse, commérer sur le dos du GEPAN, faire des veillées-merguez, et trouver encore le temps d'aider Figuet. Surtout avec ce lot de paperasserie à en-tête que savent si bien s'inventer les associations... Heureusement que ce n'est que Figuet qui réclamait des"cas bétons". C'eût été un sceptique résolu qu'il en eût rapidement conclu que lesdits cas bétons n'existent pas puisque les ufologues se montrent incapables d'en fournir! Et ce défi, un sceptique peut vous le lancer du jour au lendemain. Klass ne s'en est pas privé aux Etats-Unis. Et il a fallu toute la patience et la volonté d'Hendry pour mettre d'urgence de l'ordre dans la casuistique. Il est vrai que ses collègues étaient coopératifs... Un travail sérieux lui a quand même pris un an complet. Imaginez, tel que c'est parti, le temps qu'il faudra à ce pauvre Figuet! C'est malin...

-Cesser les activités incohérentes et inopportunes qui prennent hélas le pas sur les activités constructives. Actuellement l'ufologie, y compris celle qui se veut sérieuse, semble prendre l'exact contre-pied de ce qui est à faire, et ce avec un rare plaisir. Moins elle est sérieuse, plus elle se déclare "scientifique" ou "avancée", et plus son sigle en impose aux slogans avant-gardistes où fleurissent les mots "recherche", "international" et tutti quanti. Tout comme ces républiques dont le nom abuse d'autant plus des termes "démocratiques" ou "populaires" que, justement, elles ne le sont pas! Ça peut tromper son monde un temps, une partie du monde tout le temps, mais, pour plagier Lincoln, ça ne trompe pas tout le monde tout le temps! Et ça ne trompe pas en particulier les scientifiques tant courtisés, dont le pouvoir de discernement est, en principe, largement supérieur à celui des masses. Autre exemple d'activité incohérente et inopportune? Pendant que certains travaillaient, le CECRU, sous l'impulsion de certaines têtes de Turcs, y allait de sa plus belle plume pour s'enquérir

auprès du GEPAN des relations que ce dernier entretenait avec moi! Bel exemple d'action "authentique et originale" encore. Comme si je n'avais pas pu répondre moi-même! Une autre incohérence encore ? Un article de Dumerchat sur les rapports entre OVNI et sorcellerie a été refusé par LDLN. Connaissant la réputation qu'a cet historien à l'AIHPI, gageons que l'article devait être très intéressant. Hélas, il ne devait pas être dans la "norme" pour LDLN et n'a donc pu recevoir l'Imprimatur. Pendant ce temps, la longue litanie de Gouiran franchissait sans ambages l'obstacle du Comité de lecture. L'homo ufologicus a souvent un comportement de Shadock! Pendant qu'on évince l'article de Dumerchat et qu'on sélectionne le premier sottisier venu, certains se rendent compte que l'OVNI de la Cathédrale de Beaune publié dans LDLN est bien un chapeau de Cardinal. Les pompons sont visibles sur l'agrandissement géant du détail en question. A quand le rectificatif dans LDLN? A-t-il une chance de franchir le barrage doctrinaire du Comité de lecture ? On comprend pourquoi les membres dudit comité sacrifient à la manie du secret en ne divulguant par leur noms. Au même titre qu'il ne faut surtout pas, faute d'encourir des foudres terrifiantes, divulguer la liste des fondateurs du GEPA! Quand on voit comment tourne tout ce petit monde, on comprend ces sages précautions! Sur les traces des agapes ufologiques fonderont ensuite les pilleurs de revues, les charlatans de tout poil, ceux qui prennent des notes dans les conférences du GEPA pour faire leur camelote (suivez mon regard). Quelques journalistes participeront à la curée et vendront "l'OVNI du Moyen-Age" dans un bouquin ou une conférence. Voilà comment les requins entretiennent le mythe, qui d'ailleurs les sert. Voilà comment l'ufologue permet aux requins d'entretenir le mythe! Libre à nous de continuer à en être les vecteurs inconscients. Il ne suffit pas de dénoncer les charlatans. Il faut traquer les causes structurelles du charlatanisme, causes qui impliquent l'ufologue. Encore un truc qui manque dans le "code de déontologie"... Je crache dans la soupe ? Mais c'est cela même! Et qui en aurait encore mangé de cette soupe-là ? Les porcs ? Ceux-là continueront à l'avaler goulûment quand même. Les autres, une majorité on peut l'espérer, feront peut-être davantage la fine bouche. Dire que le roi est nu rend toujours service, surtout au roi lorsqu'il s'apprête à se montrer au balcon... ou à parader en ville (voir le conte "ufologique"). Autre chose encore : tenir ses promesses! Je n'en veux pour preuve que l'effarant décalage entre le dire et le faire au CECRU, par exemple. Pour la FFU, on jugera sur pièces, à la longue. On m'autorisera cependant quelques doutes...

-Prendre de bonnes habitudes enfin : Chosson (LDLN 44) a proposé, au Congrès FFU de Lyon, d'établir la carte du ciel pour chaque enquête pour tous les ufologues qui en auraient besoin et ne sauraient pas le faire. Combien, d'après vous, vont faire appel à ses services en cas d'enquête ? Connaissant bien mon monde, je suis prêt à prendre les paris!

Tout cela n'est pas net, tout cela sent l'amateurisme à plein nez. Mais bien sûr diront certains, puisque nous sommes des amateurs. Ceux-là même encore une fois qui se mettent volontiers en scène pour tenter de faire croire le contraire! Ceux-là même qui s'étonnent encore de n'y pas réussir. Ceux-là même enfin,qui se fendent pourtant de discours grandiloquents qui sentent tant, quand on les analyse en connaissance de cause, ces fameux communiqués chinois du genre "la situation est excellente... mais elle n'est pas catastrophique". Dire que les chaises vides lors d'une"conférence de presse", ou une conférence tout-court ne leur rappelle même pas une pièce célèbre! Ici aussi l'homo ufologicus se joue la comédie mais ne parvient à piéger, outre lui-même, que quelques gogos. Mauvaise foi dira-t-on ? Voire! Mais de toutes façons je ne peux plus rien pour ceux qui en seraient encore persuadés. Pas plus qu'il ne fut possible, autrefois, de récupérer ceux qui

jouèrent Staline contre Kravchenko, ou encore Faurisson qui s'obstine à nier l'existence des camps de concentration nazis. Il est des indécrottables partout. En fait de mauvaise foi, elle se trouverait bien plutôt dans le camps de l'homo ufologicus. Cette mauvaise foi n'est pas délibérée, pas consciente d'elle-même, mais plutôt "sartrienne" comme le dit Méheust, c'est-à-dire insidieuse, car inconsciente et aveuglée par ses soubassements utopiques. Tout cela se corrige. Encore faut-il que l'homo ufologicus le veuille. Pour cela, il lui faudra choisir une fois pour toutes entre l'ufologie, la CB, les cerfs-volants ou la planche à voile... En dehors de ce choix encore une fois, point de salut! Pour ne pas parler même de ceux à qui je conseillerais volontiers tout de suite de s'essayer ailleurs...dont acte.

III. CONCLUSION :

Actuellement, un mouvement international se dessine de plus en plus, portraitisant l'ufologie, la vraie, qui abandonne la (vieille) garde, ses gourous, ses radoteurs et ses "maîtres". Cette ufologie-là est en marche, et je ne vois plus très bien ce qui l'arrêterait. Elle se nomme Westrum, Clark ou Sturrock aux USA, Donderi ou Edwards au Canada, Evans, Blackmore, Mac Iver, Mac Lure ou Grattan-Guiness en Grande-Bretagne, Kuhlman en Suède, Ahrenkiel au Danemark, Schneider en Allemagne, Schmitt au Luxembourg, De Groot ou Bougard en Belgique, Bosga en Hollande, Hind en Ireland, Keul en Autriche, Ares de Blas ou Adel Sabates en Espagne, Toselli, Verga, Izzo ou Russo en Italie, Bosson ou Rifat en Suisse, Basterfield en Australie, Agostinelli en Argentine, Collyns en Nouvelle-Zélande, ou encore Ben Yehuda en Israël(*) ... elle EXISTE! Elle se développe, elle s'organise, elle se rencontre, s'écrit, échange, construit, pendant que d'autres, partout dans le monde, commèrent sur le GEPAN, sur l'"authenticité de leur recherche", pleurnichent pour passer à la télévision, font des conférences de presse, président, fédèrent, squattent, "pédégisent". Deux mondes à part. De plus en plus indépendants. Plagiant Caton, ce politicien de droite victime lui-aussi de la pseudonymose, et tellement impatient de reconquérir le pouvoir qui l'obsède qu'il en vient à déclarer que la droite,"pour repasser", devra se séparer de ses politiciens, je serais assez tenté de dire que si l'ufologie en vient un jour à être science, c'est qu'elle aura su se débarrasser à tout jamais des homo ufologicus.

Après ce long discours de "politique générale" qui sera le dernier du genre car j'ai mieux à faire, remettons les compteurs à zéro. L'an I de l'ufologie française a vraiment commencé à Montluçon 1980. Depuis nous avons fait le Bugue. Et depuis le Bugue ceux qui bossent vraiment se connaissent quasiment tous et continuent désormais de travailler ensemble. Ils s'invitent mutuellement aux rencontres qu'ils organisent (Salzbourg, Boulogne et bientôt d'autres). Ils avancent, piano ma sano. Il est grand temps que l'homo ufologicus le comprenne et se refasse une morale pour rentrer dans la danse. Personne n'est exclu.Mais personne non plus ne pourra nous obliger à perdre notre temps. Par contre, cette ufologie nouvelle que je décrivais plus haut n'est pas avare de son temps lorsqu'il s'agit d'aider les gens sérieux et motivés. Certains nouveaux venus, arrivés dans ses rangs par Montluçon ou par relation, en témoigneront à l'occasion quand il s'agira d'écrire l'histoire de tout cela. D'autres qui bossent, sans faire de bruit dans leur coin, savent qu'ils peuvent compter sur nous. C'est le cas, entre autres, de Bourdin à Clermont-Ferrand, celui de Grousset à Saintes. C'est le cas de ceux, présents ou à venir, qui n'ont besoin de personne pour trouver leur voie honnête vers l'éthique "professionnelle". C'est affaire de mentalité.La volonté de suivre les gourous et les guignols ou celle d'avancer en se moquant des titres, des cartes de visites à rallonge et de sa photo dans la presse. Cette mentalité ne s'acquiert pas par l'opération du

→ suite p.28

quelques idées pour les bonnes volontés qui ne sauraient pas par où commencer

ETUDES

Bon nombre des idées qui suivent ont fait l'objet d'une mention dans le rapport du Congrès du Bugue. Je les rappellerai aussi, à toutes fins utiles, dans la mesure où ce document n'a pas été beaucoup diffusé dans les milieux ufologiques et n'a donc pas pu recevoir l'attention qu'il mérite. Alors allons-y, en vrac...

Tout d'abord une liste d'idées de recherches qui ont déjà fait l'objet de travaux épars. Comme ce sont pratiquement toujours les mêmes qui travaillent et qu'ils ne peuvent pas tout faire, ces travaux demeurent actuellement incomplets. Donc "avis aux amateurs"...

1) Travailler la terminologie, d'une façon dynamique, opératoire. Commencé par Maugé.

2) Effectuer la liste bibliographique la plus complète possible des publications et études conventionnelles intéressant l'ufologie. Commencé par Maugé, Pinvidic, Renard, Proust, etc...

3) Travailler sur les critères permettant de lever l'indiscernabilité entre les cas expliqués et les cas inexpliqués. Essayer de resserrer l'éventail des caractéristiques en fonction de la "solidité" des différents cas. Commencé par Figuet et Caudron. Poursuivi actuellement dans le cadre du groupe de réflexion qui se réunit régulièrement à l'Ecole Supérieure d'Informatique de Paris.

4) Analyse des sectes soucoupiques, parallèlement à celles des contactés. Commencé par Stupple, Troadec, Piccin... Comparaisons à effectuer avec ce que révèle l'étude de de l'imaginaire. Commencé par Méheust, Schmitt...

5) Recensement des cas totalement en dehors de leur contexte culturel (je n'ai fait qu'un rapide recensement non exhaustif dans mon texte consacré à l'étude de la dispersion du stéréotype.)

6) Etude des différences entre phénomène OVNI et phénomène de rumeur. Commencé par Gaudeau sur l'exemple de la Touraine.

7) Comparaison de l'étude statistique des vagues d'OVNI et de l'étude sociologique des vagues d'intérêt pour les OVNI. L'étude complète, sous cet angle, de la vague chinoise de 1981 serait du plus haut intérêt. Encore une fois, je ne fais que l'effleurer dans mon texte sur la dispersion du stéréotype.

8) Etude de l'importance, en tant que "déclencheur" d'un article de presse donné. Etude de son influence sur des témoins futurs. Commencé par Petrakis et par Figuet qui a montré l'influence de la publication de l'affaire Guiliana par France Dimanche, dans la prétendue observation d'Antonia.

9) Etude de l'impact sur le témoignage d'une simulation de Rencontre Rapprochée. Commencé par le groupement ufologique de Winterthur en Suisse sous le nom de "projet Airlon", mais abandonné faute de moyens.

10) Etude du milieu ufologique lui-même... (caractéristiques des "ufologues"). Mis à part le regard du zoologue sur l'homo ufologicus (à mi-chemin entre Piccin et... La Bruyère) on trouve justement Piccin ou de rares sondages comme celui de LDLN, insuffisants tant par leur contenu que par la nature même du traitement statistique qui en est fait, et qui se borne à de la distribution de fréquences. Quelques études éparses : Eberhart, Westrum, Mc Carthy...

11) Déduire la méthodologie de l'enquête d'un modèle "dynamique" de l'expérience OVNI. Commencé par Caudron. C'est également le but de "l'après Magonia", projet actuellement "en panne" faute de moyens. C'est également l'objet du "projecto Ivan"de Felix Ares de Blas en Espagne.

12) Analyse du contenu du discours ufologique à partir des thèmes des articles publiés dans les revues en fonction de l'année. Il semblerait que Pierre Lagrange soit assez enclin à s'en occuper.

13) Evaluation du nombre de cas mondiaux survenus depuis 1947 (ampleur réelle du phénomène). Commencé par Maugé, mais sur simple consultation des diverses opinions émises à ce jour. Une étude réelle est à envisager.

14) Evaluation du pourcentage des cas rapportés, par simulation s'il le faut. Commencé par Maugé, mais ici encore on est loin du compte comme Maugé le reconnait lui-même.

15) Recherche des origines possibles des thèmes ufologiques (des "ancêtres" de l'OVNI dans le folklore, les idées aéronautiques, la pluralité des mondes habités, la littérature d'anticipation). Commencé par Méheust et Schmitt. L'ampleur du sujet est telle que plus on sera de fous et plus on aura de chances de rigoler. Trop de travaux épars ne trouvent pas actuellement l'audience nécessaire dans ce domaine (ex. : Dumerchat, Meurger).

16) Parallèlement au thème précédent, il faudrait répertorier les voies d'information sociale en jeu dans la transmission des thèmes "ufologiques" au cours des âges. Cela suppose de fouiller la littérature dont l'abondance est telle que cela ne pourra pas être le fait de quelques personnes seulement. Commencé par Schmitt pour le "leitmotiv E.T.".

17) Répertoire des cas d'observations relevant de la psychiatrie. Commencé par Maugé séparément par Mavrakis et également par Keul en Autriche.

18) Etude psychiatrique des contactés. Commencé par Pierre Geste.

19) Etude des rapports entre observations rapprochées et certains états non ordinaires de conscience. Commencé par Proust et par Méheust, optique psychobiologique pour le premier, ethnofolklorique pour le second.

20) Etablir le fichier le plus exhaustif possible des personnes-ressources pour tous les types de problèmes donnés. Commencé par Farabone, par Schneider et par moi-même. Ici encore on est loin du compte... surtout pour la mise à jour permanente de la chose.

Attaquons maintenant la liste, toujours non-exhaustive, de certaines idées qui, jusqu'à présent, n'ont jamais, à ma connaissance, fait l'objet d'une recherche précise.

21) Etude quantitative des rapports entre les thèmes soucoupiques et les thèmes de la science fiction et de la littérature d'anticipation en général. L'étude de Méheust était uniquement qualitative.

22) Recensement des cas où l'élusiveness est la plus flagrante (proposé par Scornaux).

23) Mise au point de l'expertise des cas à "haute étrangeté". En particulier tâcher de voir dans quelle mesure il ne serait pas judicieux de revoir le concept d'étrangeté en fonction de la "distance" des thèmes d'un cas donné aux thèmes folkloriques (idée de Méheust).

24) Développement de l'Ifologie. Avant même de prétendre étudier les UFO il faudra en connaître un sacré bout sur les IFO, dont les UFO ne sont censés être qu'un reliquat inexplicable après avoir tout essayé. Par définition, donc, seule une sacrée connaissance de tous les "pièges" qui nous font prendre un IFO pour un UFO peut assurer une certaine validité au verdict "UFO" que nous pourrions avoir à poser sur un cas donné à l'avenir.

25) En corollaire au point précédent, apprendre à édicter un certain nombre de règles ou de "critères" très spécifiques devant intervenir tant lors de l'enquête même, pour orienter sa stratégie, que pour la sélection fiable des cas retenus comme inexplicables. Ex.: lorsqu'un témoin parle d'un OVNI qui le suivait alors qu'il était en voiture, qui "s'arrêtait" lorsqu'il arrêtait sa voiture, "redémarrait" quand il redémarrait lui-même etc... Il faut penser au cours de l'enquête à faire localiser la Lune dans le ciel par le témoin (stratégie) et évincer le cas de la littérature si le témoin s'avère incapable de situer la Lune dans le décor ou s'il s'avère à postériori qu'en fonction des données collectées, l'enquêteur, traçant la carte du ciel, identifie la Lune comme étant le stimulus à la base de l'observation (sélection). De telles règles s'il faut en trouver mille, il faudra que tous les enquêteurs expérimentés mettent la main à la pâte! Le groupe parisien s'attelle actuellement à cette tâche et envisage d'appliquer la conception assistée à l'ordinateur à la modèlisation des cas "béton" par l'intermédiaire d'un pool de règles sur lesquelles tout le monde est invité à se pencher.

26) Etude des variations des thèmes ufologiques en fonction du contexte culturel. Et pour commencer : répertoire des cas où il existe une correspondance avec les thèmes locaux du folklore.

27) Etude des gens par qui transite l'information ufologique (étude sociométrique). Pour l'instant la seule étude du genre pourrait bien avoir été réalisée à l'insu de l'ufologie par le groupe "UMMO" qui n'est peut-être pas aussi extra-terrestre qu'on le croit... En tout cas, si tel était le cas on n'en a pas les résultats...

28) Constitution d'un véritable collège de tri des cas, analogue au BCM de Lourdes. Il faudrait créer une commission où toute personne quelle que soit son opinion, pourrait siéger. Et passer systématiquement les cas nouveaux au crible de la critique comme les miracles de Lourdes au Bureau des Constatations Médicales.

29) Etude approfondie de la dynamique des vagues. Etude des "décalages" entre vague journalistique et vague de rapports. Tentative d'induction d'une vague par simulation à travers la presse, en contrôlant tous les paramètres possibles.

30) Etude sociologique des vagues d'intérêt pour les OVNI. Tentative de dégager les déterminants psycho-sociaux sous-jacents. La vague chinoise offre un exemple "taillé sur mesure" pour une telle étude.

31) Vérification tous azimuts de tout ce qui a été raconté jusqu'ici. C'est l'objectif du groupe CONTROL. Mais l'ampleur de la tâche est telle qu'elle n'est pas à la portée d'un groupe restreint. Tout le monde doit s'y mettre. Et on trouve de ces choses... (ex.: Sonderbüro...)

32) Enfin quelque chose qui devrait faire plaisir à l'ufologue : recensement de toutes les objections possibles contre l'HPS. Je rappellerai aux lecteurs qui ne reçoivent pas "Inforespace" que j'avais montré (dans le N°6 Hors Série) que l'HPS est actuellement la seule hypothèse testable. Dans ces conditions elle s'impose comme hypothèse de travail, à charge pour l'ufologue de produire tous les arguments contre cette hypothèse. S'ils s'avèrent irrecevables ils seront rejetés. S'ils s'avèrent valables c'est l'hypothèse en question qui devra être rejetée. Çà devrait être motivant tout de même...

33) Définition effective de l'indépendance des témoins. C'est un problème moins évident qu'il n'y paraît. Définition effective de la notion "d'absence d'influence" de la littérature sur les témoins.

34) Recensement de tous les thèmes associés à l'OVNI. Date d'apparition de ces thèmes? Date d'apparition de ces thèmes en SF? Existence de cas très détaillés (RR3-4) dans la période préarnoldienne? Evaluation quantitative? Durée effective de constitution d'une imagerie donnée?

Cette liste n'est pas copyrightée. Tout le monde peut se servir. Mieux : il y en aura pour tous ceux qui en veulent, et pour reprendre l'adage bien connu, plus nous serons nombreux (à travailler) mieux vous serez informés...

Quelques suggestions encore, pour finir, qui devraient faire partie du "code de déontologie" de la FFU. On veut de la déontologie, et bien en voilà :

1) Pour faciliter au maximum l'accès à la documentation mais éviter le "piratage" : généraliser l'emploi de l'Accord Mutuel de Transmission de Données (AMTD) mis au point par l'AIHPI, qui mérite toutefois quelques légères retouches.

2) Faire systématiquement le listing de ses archives personnelles et le tenir à jour et disponible (Proust, Troadec, Bosson, etc...) de façon à ce que tout le monde sache toujours qui a quoi en cas de besoin pour une étude précise.

3) Protéger les cas au maximum pour les étudier dans les meilleures conditions. Cela évite les publications intempestives avant la fin des enquêtes, les publications précipitées, alors que toutes les vérifications ne sont pas faites, publications piratées ensuite par la presse ou des journalistes peu scrupuleux. Cela suppose d'être capable de résister à la tentative de convoquer la presse à la moindre occasion (j'exa-

gère à peine...)

4) Essayer coûte que coûte de prévoir une formation minimum élémentaire des enquêteurs pour leur éviter les bévues actuelles.

Cela suppose de travailler toujours sur enregistrement intégral, de n'utiliser un questionnaire que comme aide-mémoire en cours d'enquête et d'utiliser un rapport type pour standardiser les enquêtes dans la littérature. Cela suppose d'utiliser la technique dite "d'entretien centré" (cf GEPAN) lors de l'enquête, de procéder systématiquement à des enquêtes de voisinage, d'établir ou de faire établir toujours la carte du ciel du jour de l'observation. Cela suppose enfin que l'enquête soit toujours faite par ou avec un habitant des lieux (connaissant aussi bien les coutumes que le folklore) etc...

5) Demander aux enquêteurs de toujours indiquer leur opinion au sujet de l'OVNI au moment de l'enquête. Demander toujours aux "chercheurs" d'accompagner leur recherche de l'expression de leurs opinions sur les OVNI quand celle-ci n'est pas explicite.

6) Enfin, aller systématiquement dans le sens d'une recherche de la critique de ses travaux. Rechercher autant que possible à faire critiquer son travail avant publication par des personnes connues pour avoir une opinion différente de la sienne sur le phénomène OVNI. Ex.: Sider m'a soumis son manuscrit pour critique et ne s'est pas plaint, bien au contraire, des quelques modifications que je lui ai suggérées. Demandez-lui...

Voilà, dans la série "40 propositions pour la FFU et l'ufologie en général", qui illustrera, je l'espère, le fait que les tâches ne manquent pas! Que les bonnes volontés hélas trop rares, ont du pain sur la planche pour ne serait-ce que gratter le vernis de la "chose ufologique". Nous trébuchons avec cette chose sur un gros point d'interrogation. Nous ignorons même la taille de ce point d'interrogation! Il y a là plusieurs vies de travail. Et des vies passionnantes. L'ufologue aime se détendre l'esprit avec l'ufologie. Donc tout travail est, par avance, jugé rébarbatif. Mais tous ceux qui ont commencé d'ores et déjà à travailler dans ce domaine avoueront volontiers qu'ils y trouvent, au travers d'études apparemment peu engageantes, des satisfactions intéressantes. Dans tout travail il y a création. Dans ce domaine, comme dans d'autres, il y a cette possibilité de créer, d'être le premier à mettre telle chose en évidence, à trouver tel document ancien, etc... Cette recherche ufologique lorsqu'elle est menée sérieusement est aussi passionnante que la recherche universitaire, à la considération du public près. Et l'ufologue sérieux qui partage l'esprit du chercheur universitaire, à défaut d'en avoir toutes les compétences ou de les voir reconnues, connaît cette exaltation qu'est la recherche en général. De l'ufologie sérieuse n'importe qui peut en faire, à son niveau, à son allure. C'est comme la varappe ou l'aérobic. Il suffit de vouloir...□

Thierry PINVIDIC

L'HOMO UFOLOGICUS...
(suite de la p.24)

Saint-Esprit. Ce n'est pas non plus un examen. Il n'y aura donc pas de session de rattrapage en septembre...

Thierry PINVIDIC

25 mai 1983

(*)Que les autres me pardonnent, je ne pouvais pas les citer tous... Dieu sait, pourtant, s'ils comptent pour moi par comparaison avec l'homo ufologicus!

Nota : Pas de référence pour cet article. C'est comme ça, un point c'est tout! Ceux que cet article vise se reconnaîtront ou alors personne ne peut plus rien pour eux! Les autres les chercheront autour d'eux et les trouveront immanquablement s'ils cherchent correctement. Pour ceux, enfin, qui seraient tentés par une critique réellement acerbe des éléments d'information ci-dessus, je me contenterais d'une citation d'un humoriste célèbre : *"Il n'est de plus grande volupté que d'être tenu pour un idiot par un imbécile"*. (G. Courteline).□

le gepan nouveau est arrivé

A la suite de multiples rumeurs et de mauvaises informations journalistiques que certains ufologues ont recueillies et propagées au sujet de la disparition du GEPAN (Groupement d'Etude des Phénomènes Aérospatiaux Non-identifiés), nous avons pu procéder à une vérification et obtenir les précisions suivantes.

Le remaniement de cet organisme a été décidé par la direction du CNES à Paris (sous tutelle du Ministère de l'Industrie et de la Recherche) et a pour résultats immédiats :

1. Le rattachement du GEPAN à la division du CNES appelé : ESO/SCIENCE/GEPAN dont le responsable sera M. CAROFF.
2. Le remplacement de M. ESTERLE Alain par M. VELASCO Jean-Jacques (ingénieur) à la tête du GEPAN à compter du 1er septembre 1983.
3. La restriction du personnel effectif et permanent du GEPAN à deux personnes : M. VELASCO et une secrétaire. L'ancien personnel étant muté à diverses autres sections du CNES.

Qu'attendre de ce GEPAN n° 3, après les mandats de Claude POHER (1977-1978) et Alain ESTERLE (1978-1983)? A ce jour, les rapports et collaborations des précédents GEPAN avec divers organismes ufologiques privés et chercheurs indépendants sont quasi inexistants. Qu'en sera-t-il sous le mandat de M. VELASCO qui à priori ne semble pas vouloir recevoir les chercheurs indépendants désireux d'établir une collaboration ?

Les notes d'information et les notes techniques continueront-elles à être publiées, celles épuisées (N.I. n° 1 et N.T. n° 10) seront-elles rééditées ?

Enfin, et pour nous cela est plus inquiétant, ce "nouveau GEPAN" réduit peut-il toujours prétendre être efficace dans ce domaine (enquête sur le terrain, traitement de l'information, recherche) ?

De plus, une réduction de personnel dans les organismes d'état sous-entend une réduction de son budget. Quel est-il actuellement ? Suffira-t-il seulement à continuer l'édition des Notes ?

Sur toutes ces questions qu'il est légitime de se poser, les nouveaux responsables devraient éclairer les lanternes des contribuables et de l'ensemble de la communauté ufologique.

Le GEPAN n'est donc pas mort comme certains se sont empressés de l'affirmer. Pas mort, mais...□

Michel COSTE

juillet 1983

Une adresse :
GEPAN, 18, Av. Edouard Belin
F - 31055 Toulouse Cedex
Tel : 16/61 - 27'31'31

LE PETIT MARTIEN DECHAINÉ

Après la Comédie Française qui, comme chacun le sait, réunit les plus illustres comiques français, voici la COMEDU Française (autrement dit la Commission d'Etude et de Documentation UFO, fondée par un ancien dirigeant "un peu malheureux" de deux associations : le GREU en 1976 et le FUNO en 1978), qui réunit, elle, quelques uns des plus grands comiques ufologiques comme en témoignent ces quelques articles extraits de leurs statuts:

Article 6 : "(...) la cotisation pourra être rachetée moyennant le paiement d'une somme minima égale à dix fois le montant annuel (100 FF, ndlr)."

Article 2 : "(...) Le but contraire de la COMEDUF étant de devenir un dépôt de documentation." Comprendre donc par là le contraire de ce qui est affirmé dans le nom de ce sympathique groupement...

Ou encore, au point 4 de sa "note d'information" : "son plan de travail lui appartient (ouf!) et elle ne répond à aucune demande de travaux, sauf dans le cas où il se trouve concordance. Le but de la COMEDUF n'est pas de devenir un central de documentation." (Sic et resic!).

Faites-vous envoyer le programme :
COMEDU FRANCAISE
M.Jean-Marc Bonay, 80 Bd Vincent Auriol, F-75013 Paris.□

regards critiques sur un fichier au-dessus de tout soupçon...

LE FICHIER "825 CAS" ET LES STATISTIQUES DE POHER

Nombre d'ufologues ont attaché une grande importance aux statistiques de Claude Poher (8, 9, 10) et les ont souvent citées ou utilisées. T.Pinvidic (7) résumait bien en 1979 la situation en écrivant : *"En 1974, Claude Poher (...) achevait une importante étude statistique de quelques 1000 rapports d'observation particulièrement probants. Ce document est dans le domaine la plus importante source d'éléments statistiques actuellement existante. Il est impossible de prétendre faire le point de la situation sans en tenir compte"* (c'est moi qui souligne). Il n'est donc pas inutile de décortiquer un peu le fichier sur lequel elles sont fondées.

Le 1er septembre 1977, le journal régional de Toulouse (6) publiait un article annonçant la naissance du GEPAN, et dans lequel était mentionné un *"mémoire de quatre ou cinq cents pages, à l'intention des observatoires et des astronomes"* par C.Poher; je lui téléphonai au CNES, et pus ainsi recevoir l' *Etude statistique des rapports d'observations du phénomène OVNI* (8). Je regardai d'un œil plutôt distrait les statistiques elles-mêmes, mais avec gourmandise la *"Liste complète des données ayant servi à l'étude (copies des cartes)"* (p. 205-219), autrement dit le fameux *"fichier des 825 cas"*. A l'époque, je m'intéressais en effet aux OVNI tout seul dans mon coin et voulais me constituer (ô naïveté!) un fichier de cas tout particulièrement crédibles, dont ceux de cette liste faisaient pour moi bien sûr partie a priori.

Hélas, le listing ne donnait pas la localisation précise des cas, et j'entrepris donc de retrouver ces localisations en comparant les indications que donnait Poher (voir paragraphe suivant) et les sources citées (j'avais à l'époque des numéros de Phénomènes Spatiaux et quelques livres); je pus ainsi retrouver la quasi-totalité des localisations de ces cas, mais m'aperçus qu'il y avait quelques erreurs dans le listing de Poher (en gros, deux ou trois par cas). Cela me parut un peu gênant, mais sans y attacher guère d'importance. Toutefois, écrivant pour d'autres raisons au GEPAN le 14 mai 1979, je proposai de lui envoyer une liste de corrections; la réponse d'A.Esterle le 5 juin est intéressante : *"Je me permets de vous faire savoir que le GEPAN n'utilise plus le fichier des 825 cas, car la matière première de nos travaux est actuellement constituée par les procès-verbaux de Gendarmerie"*. La raison invoquée est bien sûr à prendre en compte, mais il est permis de se demander si c'est bien la seule.

En effet, quelques critiques allaient être publiées sur les statistiques de Poher, montrant qu'elles n'étaient pas totalement fiables. Ce fut d'abord l'article de G.Barthel, J.Brucker et M.Monnerie dans Science et Vie (1), mais dont le ton parfois méchant desservait en fait la cause (c'est la rédaction de la revue qui avait réécrit le texte! Cf. 3). Mais c'est surtout la lecture du très remarquable texte de J.Scornaux, *"Du monnerisme et de son bon usage"* (12), qui fut un des principaux déclencheurs de mes doutes sur l'ufologie en général et le fichier Poher en particulier, en raison de la notoriété, de la prudence, et des écrits antérieurs de l'auteur. Et puis il y a quelques échos plus ou moins directs, quelques propos plus ou moins privés, entre autres les énigmatiques mais prometteuses allusions de J.Giraud (4) : *"Le GEPAN du temps de Poher, j'ai été peut-être le premier et le seul à oser dire que tout ce qui avait été fait par Poher, cela ne valait pas tripette (...). J'ai dit que Poher ne valait pas tripette, parce que j'ai des documents signés Poher, qui montrent que Poher c'était pas tripette (...)"* (interview datant de 1980).

BREVE DESCRIPTION DU FICHIER ET NOTATIONS

Chaque ligne du listing correspond à un cas; elle contient dans l'ordre les indications suivantes : numéro du cas = 4 caractères, source = 2 (c'est-à-dire soit le titre du livre, soit le numéro de "Phénomènes Spatiaux"), date = 8, heure = 5, lieu = 2, indications sur les témoins = 6, conditions de l'observation = 4, description de l'observation (objets, entités, effets) = 49, soit 80 caractères alphanumériques. Le "lieu" correspond seulement à un quadrillage de la planisphère par tranches de 15° en latitude et en longitude, et donne donc une indication précieuse mais grossière.

J'utilise dans la suite différents ensembles notés ainsi : M = ensemble de cas mondiaux, F = ensemble de cas français. Ces ensembles sont en fait indicés : M1 = ensemble des 825 cas mondiaux allégués par Poher, F1 = ensemble des 220 cas français allégués par Poher, M2 = ensemble réel des cas mondiaux dans le listing (et de même pour F2), M3 = ensemble des cas mondiaux dont j'ai trouvé la localisation exacte (539 cas) (a), M4 = ensemble des cas mondiaux que j'ai entièrement dépouillés et comparés aux sources citées (449 cas) (b).

D'autre part, les cas du listing ne sont pas classés, sauf dans quatre gros sous-ensembles : origine non particulière, "obs. françaises - sources très crédibles seules", "Obs. à l'étranger - sources très crédibles seules", "sources très crédibles seules - étranger - atterrissages" (et 3 sous-ensembles dans F2). Sinon, on retrouve, soit des paquets de cas provenant d'une même source, où viennent parfois s'intercaler quelques cas ayant une autre origine, soit un mélange apparemment sans ordre de cas venant de diverses sources (en particulier les divers numéros de Phénomènes Spatiaux). Les cas ne sont pas classés par ordre chronologique ni en fonction des caractéristiques de l'observation, ni non plus selon leur numéro (sauf toutefois lorsqu'il y a un "paquet" de cas provenant d'une même source : à quelques exceptions près, les numéros semblent alors ordonnés). J'ignore les raisons de ce désordre apparent (qui n'est pas dû entièrement au hasard en raison de l'existence de ces "paquets" de cas), toujours

---

(a) Ces cas sont ceux qui proviennent des sources suivantes :
PS = Phénomènes Spatiaux, revue du GEPA, n° 1,5,6,7 à 26
EDl= F.Edwards, "Les Soucoupes Volantes, affaire sérieuse"
McD= J. McDonald, "OVNI:le plus grand problème scientifique de notre temps"
DUR= H.Durrant, "Le livre noir des soucoupes volantes"
CON= Rapport Condon
VAL= J.et J. Vallée, "Les phénomènes insolites de l'espace"
GUI= J.Guieu, "Les soucoupes volantes viennent d'un autre monde", (Ed. Omnium Littéraire).
ED2= F.Edwards, "Du nouveau sur les soucoupes volantes"
MIS= P.Misraki, "Des signes dans le ciel" (Ed. Labergerie)
DAN= E. von Däniken, "Présence des extraterrestres"
Clas="Observations"classiques" citées dans de nombreux ouvrages pour lesquelles les fiches résument toutes les informations"
(Les autres sources utilisées par Poher sont : P.S. n° 2 et 4; témoignages directs (3 cas); rapports officiels français; deux livres de C. et J. Lorenzen ("The great flying saucer hoax" et "The whole story"); FSR (1 cas); LDLN (32 cas).

(b) Ces cas sont ceux des sources citées en note (a), sauf les cas du rapport Condon et les cas"classiques".

est-il qu'il est gênant pour retrouver un cas. Aussi ai-je renuméroté les cas (dans l'ordre!),et dans mes exemples les cas seront identifiés selon le système suivant : ED1:286 (2766) Spring Grove 16.10.65, avec : source, numéro d'ordre, numéro de Poher entre parenthèses,localisation, date (ou plus simplement avec la source et les deux numéros, voire avec mon seul numéro, en particulier pour des cas déjà cités!).

LE NOMBRE DE CAS DU LISTING

Cette deuxième numérotation allait entraîner une grosse surprise : j'eus beau compter et revérifier, les 825 cas allégués n'étaient que 736 dans la liste (c'est l'ensemble M2); par contre, les 220 cas français annoncés sont bien 220 (F1 = F2), avec une petite surprise : le cas PS 8 :"737" (0137) ne figure pas dans M2,alors que tous les cas français sont censés être repris de cette liste; petit oubli, donc, mais qui va permettre d'éclairer les choses.

Pour expliquer cette absence de 89 cas, j'ai d'abord pensé qu'une page manquait dans ma photocopie : mais ça ne colle pas, car chaque page de la "liste complète" porte une double numérotation (manuscrite de 1 à 15, dactylographiée de 205 à 219) sans discontinuité, le début et la fin du "fichier mondial de 825 observations" sont explicitement mentionnés, et les 89 cas manquants ne correspondent pas à un nombre entier de pages (67 + 2 cas par page). La solution vient en fait de la comparaison de la répartition des cas par source pour M1 (8 p. 197) et du comptage par source dans M2, et du même travail pour les cas français. Commençons par ceux-ci : il y a bien le même nombre de cas dans F1 et F2, mais F1 annonce 90 cas extraits de Phénomènes Spatiaux, alors que F2 n'en compte que 76; où sont passés les 14 cas manquants ? Ce sont tout simplement les 14 "classiques" apparaissant dans F2 mais non annoncés dans F1! Quant au fichier mondial, en ne tenant pas compte des "classiques", il manque 149 cas à M2; comme il y a 60"classiques" (non annoncés dans M1), chacun ayant son origine dans deux sources minimum, il semblerait donc que cela corresponde à nos 149 cas fantômes, dont 89 ont été éliminés en tant que doublons. Cette "réduction" de 825 cas à 736 expliquerait que le cas PS 8 : "737" (0137) Toulouse 08.11.57, qui est en fait le même que Clas : 476 (6022) Toulouse-Montauban-Orgueil 08.11.57 (où certaines caractéristiques correspondent à l'observation de M. Chapuis à Toulouse), ne figure pas (avec raison) dans M2 : c'est sa présence dans F2 qui est une "erreur".

Ainsi, il faut désormais parler du "fichier 736 cas", et non plus du "fichier 825 cas" comme c'est le cas dans la littérature ufologique, y compris même par C.Poher lui-même (8, 9) : il fallait avoir l'idée vicieuse de les compter pour savoir combien ils sont effectivement (je rappellerai une dernière fois qu'il n'y avait à l'origine aucune malignité de ma part et que mes intentions ufologiques étaient pures...). Je ne connais guère que deux exceptions où des personnes savaient bien que le fichier Poher ne compte que 736 cas : c'est le cas du GEPAN (J.-P. Rospars, Note Technique n° 1, p.68) - encore que P. Besse parle de 825 cas dans la Note Technique n° 2, p.36 -, et de P. Deransart qui a mené une étude statistique sur les données de Poher (2, p.1 : "*Nous avons donc reçu 736 cartes perforées*").

Mais ce n'est pas fini! Car l'élimination des cas codés plusieurs fois n'a pas été faite aussi soigneusement que l'on aurait pu s'y attendre : dans M3, il reste encore 20 cas codés deux fois, et 3 cas codés trois fois, c'est-à-dire que 23 cas réels constituent 49 entrées! Sur les 539 cas de M3, il faut en éliminer 26, et il en reste 513. Au mieux, M2 (c'est-à-dire le fichier réel de Poher) ne contient donc que 710 cas, et il est vraisemblable que les sources que je n'ai pas examinées provoqueront bien l'élimination de quelques autres doublons...

Quant aux cas français, il y a cinq doublons dans F3 (y compris le cas "737" = 476 déjà évoqué), c'est-à-dire qu'on a au mieux 215 cas et non 220 cas. De plus, quelques graves erreurs de localisation font que deux cas étrangers figurent à tort parmi les cas français et que trois cas sans localisation dans le listing sont en réalité français (voir plus loin): au mieux, il devrait y avoir 216 cas dans F2, dont cinq qui ne sont pas parmi ceux qu'indique Poher...

LA QUALITE DES CAS UTILISES PAR POHER

Ce sont les articles de Barthel, Brucker et Monnerie (1) et surtout J.Scornaux (12) qui ont attiré mon attention sur ce point. Glissons d'abord sur le fait que certaines sources ne valent pas grand chose (en particulier DAN, MIS, GUI) : disons que, à l'époque, ce n'était pas forcément évident, encore que... J'ai évalué la qualité des cas en fonction de deux paramètres, que j'appelle "longueur du cas" et "fiabilité du cas".

-La longueur des cas : Il s'agit bien sûr de la place qu'occupe le "rapport" du cas dans la source. J'avais commencé à me référer à la "page standard" de Phénomènes Spatiaux (2 colonnes de 70 lignes, chaque ligne comptant en moyenne 40 signes - caractères ou blancs-); pour les autres sources, j'ai estimé assez précisément le nombre de caractères et ai converti en "unités P.S.". Je précise que j'ai compté plutôt large; en particulier les digressions, les allusions à d'autres cas, certaines illustrations, etc. ont été comptées, mes "longueurs" sont donc souvent surestimées par rapport à la simple description des cas (par souci d'homogénéisation, j'ai, pour les cas très courts côtés 0, compté les titres de paragraphe dans les listes de cas, ce qui fait qu'il y a finalement moins de cas très brefs que je ne l'annonçai dans 5 p.23).

0 = moins de 5 lignes (inclus) dans P.S. (jusqu'à 200 signes)
1 = moins d'une demi-colonne dans P.S. (200 à 1400 signes)
2 = moins d'une colonne
3 = moins d'une page
4 = de 1 à 4 pages
5 = plus de 4 pages

On obtient alors le tableau:

0	1	2	3	4	5	
12	170	114	68	76	9	449

En regroupant les cas côtés 0-1, 2-3 et 4-5, on a les pourcentages suivants : 40,5%, 40,5% et 18,9 %: 40 % des cas sont vraiment très courts, et 20 % seulement ont une "longueur" suffisante pour une description correcte de l'observation, de l'environnement,etc. (plus d'une page de P.S.). Il faut noter que les résultats sont plus favorables sur F4 (respectivement 32%, 38% et 30%) grâce aux cas de P.S., et qu'ils doivent être également meilleurs sur M2 à cause des sources off, CON, clas : on doit avoir à peu près une équipartition, donc en gros un tiers de cas beaucoup trop courts pour avoir suffisamment d'information.

Il n'est pas inutile de donner quelques exemples de cas particulièrement courts : ED 1 : 286 (2766) = "*Et le 16 octobre (1965), un disque de 1,20 m de diamètre atterrissait un instant à une trentaine de mètres d'élèves de l'école primaire de Spring Grove (Pennsylvanie)*". Je vous jure que, si je ne me suis pas trompé dans mon attribution , (il y a fort peu de chances!) et si je n'ai pas oublié de lire un morceau de "Les Soucoupes volantes, affaire sérieuse" (je ne le pense pas!), c'est tout ce que cet ouvrage donne sur ce cas (p. 270)! De même : DUR : 31 (0402) = "*4 octobre 1844 : l'astronome Glaisier parle de disques lumineux envoyant de rapides vagues de lumière*" (p.63). Ou encore (c'est mon exemple préféré!) : MIS 329, 330 et 331 (4013, 4014 et 4015) = "*Cylindre argenté, le 23 juillet 1952, au-dessus de Culver-City, Californie, "avalant" en quelque sorte deux disques, observé par un pilote américain. Cylindre accompagné d'un groupe de disques au-dessus du Danemark le 29 septembre de la même année. Même spectacle, le 10 octobre suivant, au-dessus de l'Allemagne, de la Norvège et de la Suède*" (p.43): ne faisons pas dans le détail, c'est mesquin... Qu'est-ce qui a bien pu passer par la tête des codeurs pour oser retenir des cas comme cela ? J'ai l'impression qu'il fallait que la prégnance du mythe OVNI soit bien forte...

En fait, ce qui compte ici, ce

n'est pas tant la "longueur du cas", mais la quantité d'information qu'il contient sur l'observation; j'ai donc compté dans le listing Poher pour chaque cas le "nombre de caractères utiles", c'est-à-dire le nombre de caractères ne correspondant pas à "inconnu" et les "inconnus" que j'ai rectifiés parce que la source les donnait, sauf le numéro du cas et la source (maximum = 74). La moyenne générale est de 28,3 "caractères utiles" par cas; les sources les plus"riches" sont VAL : 31,1 et PS : 30,1 et les sources les plus "pauvres" DUR : 23,6 et DÄN:20,8. Le record pour M4 de non-information est obtenu ex-aequo par les deux cas suivants qui ne comptent chacun que ... 6 caractères utiles : PS 23 : 678 (0289) lac Titicaca (Poher donne:la localisation, en plaçant d'ailleurs le lac Titicaca...dans la région des grands lacs africains!!!, 3 témoins, nom connu, officier de marine, objet pénétrant ou sortant du lac -il s'agit d'observations récurrentes non datées par la source) et DUR : 121 (0421) ? (Poher donne : 2 témoins pilotes, observation à l'oeil nu à partir d'un avion, 2 objets de forme cigaroïde-mais pas de date ou de lieu; c'est, pour les sources que j'ai consultées, le seul cas que je n'ai pas retrouvé, et qui n'est donc pas compté dans M4; peut-être s'agit-il de deux observations citées p.86 du livre de Durrant). Reposons la question : que font ces cas dans le fichier Poher ?

-La fiabilité des cas : J'ai adopté la classification suivante:

S = cas "solide", restant inexpliqué après contre-enquête sérieuse ou, à la limite, cas très détaillé étudié par une source fiable

I = cas "inconclusif" : manque de données suffisantes, manque de fiabilité des sources primaires, absence de contre-enquête, etc.

D = cas "douteux" : il existe des raisons particulières objectives de se méfier

E = cas expliqué.

Je n'ai pas fait ici une recherche exhaustive, et ces résultats n'ont donc qu'une valeur très indicative. On a :

S	I	D	E	
38	292	97	22	449

Ainsi, seuls 4,9 % des cas sont aujourd'hui expliqués (à ma connaissance), et il me paraît vraisemblable que le pourcentage de cas vraiment expliqués dans le fichier Poher est relativement faible (5-10 % ?), mais surtout parce que personne ne s'est penché sur beaucoup d'entre eux. Par contre, il y a 21,6 % de cas douteux, dont la quasi-totalité me paraît en fait explicable (confusions avec la Lune, Vénus, les rentrées atmosphériques de météores ou de satellites,etc.). Il y a très peu de cas "solides" (8,5 %), mais beaucoup (65 %) de cas"inconclusifs" dont la plupart doivent relever de causes"banales" sans qu'on soit forcément en mesure de pouvoir donner les explications cas par cas.

On peut noter aussi que seuls 55 % des cas contiennent une mention à une référence précise (qui peut être une lettre du témoin ou une investigation de première main), surtout grâce à Phénomènes Spatiaux, et que pour 20,7 % des cas seulement est mentionnée l'existence d'une enquête sérieuse. Notons aussi que tous ces pourcentages ne sont guère différents pour les 122 cas français de F4.

-Tableau croisé Longueur x Fiabilité (pour M4):

F \ L	0	1	2	3	4	5	
E	0	7	5	3	5	2	22
D	4	39	22	15	17	0	97
I	8	124	78	38	40	4	292
S	0	0	9	12	14	3	38
	12	170	114	68	76	9	449

Convenons que n'aurait dû figurer dans le fichier Poher ni les cas pour lesquels on a peu de renseignements (L = 0 ou 1), ni ceux qui paraissent facilement explicables par des phénomènes conventionnels (fiabilité = D; je ne tiens pas compte ici des cas aujourd'hui expliqués mais dont beaucoup pouvaient paraître assez solides à l'époque) : il faut donc enlever 236 cas, soit 52,6 %, de M4 ! (68 cas, soit 55,7 %, de F4). L'extrapolation à M2 n'est pas possible en raison des cas off, CON, clas, qui paraissent a priori plus "longs" et plus "fiables", mais en gardant tous ces cas et en éliminant ceux des sources restantes dans la même proportion que pour M4, on arrive ainsi à l'estimation suivante : 40 % des cas du fichier Poher auraient dû être éliminés par les codeurs parce que "trop courts" ou "douteux" ! Il faut encore tenir compte des doublons, ce qui fait qu'au total il faut éliminer 55,5 % des cas de M4 (il en reste 200), et peut-être 43 % des cas de M2 (il en resterait 418)...

Mon pourcentage sur M4 correspond à ce qu'on peut tirer du diagramme "Crédibilité" - "Etrangeté" de Poher (8 p.94), établi sur 825 cas (!), selon lesquels 53 % ont une "crédibilité" 0 ou 1 ou une "étrangeté" 0 ou 1. Cela nuance également pas mal la défense que A.Esterle et M.Jimenez (3 p.68 bis) présentaient très brièvement du fichier Poher face aux attaques de Barthel, Brucker et Monnerie (1) : *"Ils dénoncent la médiocrité des sources utilisées pour les statistiques de C. Poher, alors que c'étaient les seules disponibles à l'époque."*

LE SOIN APPORTE AU CODAGE

Il est bien sûr évident que tout travail de codage entraîne un certain nombre d'erreurs (je suis ainsi certain d'avoir fait des bêtises, soit en comparant le listing Poher aux sources, soit en relevant certaines citations, ou en notant mes petits bâtonnets dans le tableau croisé, ou encore en calculant un pourcentage; j'espère seulement qu'elles sont en nombre très limité, et de toutes façons je donne ma barbe à couper qu'elles n'ont que peu d'influence sur mes résultats généraux. L'imprimeur quant à lui rajoutera son lot de coquilles, sans je l'espère saboter mon texte.); mais il y a quand même des limites qui semblent avoir été franchies par Poher ou plutôt par ses codeurs.

J'ai déjà donné quelques exemples de cas dont la présence dans le fichier paraît une aberration (et j'ai la nette impression que cela aurait dû apparaître à l'époque aux gens qui ont retenu ces cas-là). On a également déjà vu que la réduction des cas multiples n'a pas été effectuée avec la rigueur qu'on aurait pu souhaiter: certes, sur les 26 entrées en trop, les erreurs sont dues dans 8 cas à de graves erreurs ou insuffisances de la source et sont donc presque totalement excusables (ex: EDI : 250 (2701) Cap Race .11.1887 = GUI : 162 (2656) Cap Race .1886); 6 sont dues à des erreurs de codage de Poher; 3 sont dues à une erreur de date de la source qu'un examen manuel des fiches aurait dû permettre de détecter (ex : le cas de Saint-Prouant, daté soit du 13, soit du 14 sept. 54); mais surtout, 9 de ces doublons me paraissent totalement inexcusables en raison de la notoriété des observations (ex : PS 12 : 668 (0212) Tananarive été 54 = PS 24 : 681 (0298) Tananarive août 54; MIS : 345 (4031) Valensole 02.07.65 = Clas 736 (6008) Valensole 01.07.65; le cas d'Exeter est codé trois fois!).

Une indication intéressante est la moyenne par cas du "nombre de caractères faux" (c'est-à-dire ce que j'avais codé différemment; j'ai relevé ainsi le "nombre de caractères douteux" que j'aurais vraisemblablement codé différemment mais pour lesquels la source ou le système de codage sont quelque peu ambigus - je ne tiens pas compte de ces derniers ici). La moyenne générale est de 3,0 erreurs par cas (à comparer à la moyenne du"nombre de caractères utiles" : 28,3 - ou 34,3 avec le numéro et la source!), et les chiffres varient de 1,0 pour DUR à 3,9 pour VAL; pour PS, on a 3,3 erreurs par cas. Un simple examen du tableau croisé "Longueur du

cas" x "nombre de caractères faux" ne donne pas un résultat très net, mais la tendance semble être que le nombre d'erreurs augmente avec la longueur, ce qui paraît assez normal; mais il y a des cas courts avec beaucoup d'erreurs (vraisemblablement parce que j'ai fait mes décomptes avec le nombre de caractères d'imprimerie au lieu de compter chaque caractéristique : heure, couleur, dimension, etc. pour une unité) : de fait, le calcul du coefficient de corrélation des rangs des sources pour la longueur et le nombre d'erreurs (rhô de Spearman) donne o,50.

Mais ce sont surtout les cas "particulièrement mal traités" qui me paraissent révélateurs, car certaines erreurs ne peuvent pas être de banales erreurs de codage mais montrent que celui-ci a parfois été effectué de façon très critiquable. Il y a dans M4 190 cas "particulièrement mal traités", pouvant cumuler plusieurs erreurs, soit 292 erreurs se répartissant ainsi : grave erreur de date = 34, grave erreur de lieu = 36, amalgame entre plusieurs observations = 13, autres erreurs grossières=48, 4 ou plus "caractères faux" = 151. En moyenne, il y a une erreur grave dans 42,3 % des cas, et 0,63 erreur grave par cas. En éliminant les cas où les 4 "caractères faux" sont dus en fait aux rubriques de Poher comptant deux caractères ou plus, on obtient quand même un quart des cas de M4 "particulièrement mal traités"...

Parmi ces erreurs grossières, on a ainsi 11 cas où la "date de l'observation" est en fait la date du journal cité dans la source, 15 cas où une déposition auprès de la police se transforme en "existence d'une enquête officielle" (par contre l'oubli de l'enquête officielle ne semble avoir eu lieu que deux fois), quelques cas où un astronome amateur est promu au rang et à la profession d'"astronome professionnel (titulaire ou non)", des confusions géographiques (entre la ville et l'état de Washington, non prise en compte d'une carte donnée dans PS 18 d'où mauvaise localisation de deux cas, confusion déjà citée entre le lac Titicaca et les grands lacs africains(!), etc.), au moins une confusion entre les heures locales et T.U., etc. J'ai relevé en particulier les "plaisantes" erreurs suivantes (il y a bien d'autres cas analogues!) : PS 6 : 388 (0120) au large du Cap Finistèrre est situé par Poher au large du département français du Finistère et non au large de l'Espagne - ce cas fait donc partie à tort de F2. PS 10 : 590 (0178)Brno, 1960 : "le commandant nous ordonna d'observer la lumière à la jumelle et au radar, en le signalant au poste de commandement, ce qui ne donna rien" est codé "méthode d'observation : jumelles + radar"! PS 16 : 412 : le témoin, femme d'un "ancien élève de Polytechnique et ancien Directeur général du Métropolitain de Paris", se voit attribuer la profession de son mari (ce genre d'erreur qui renforce la crédibilité de l'observation n'est pas rare). GUI : 167 (2561) Bowral 07.01.51 : ce cas de Nouvelles Galles du Sud est placé par Poher en Grande-Bretagne, alors que l'auteur précisait (p.34-35) : "Dominion Britannique". GUI : 227 (2633) Saint Angeau 02.11.53 : pour ce cas fort court (env. 410 signes), le codeur a oublié de mentionner "l'action mécanique violente" de l'OVNI qui "arracha de nombreuses toitures (...qui) furent transportées à plusieurs centaines de mètres"; qu'il s'agisse vraisemblablement de quelque tornade n'autorise pas à avoir oublié la caractéristique essentielle de l'observation (il y a quelques cas avec ce genre d'oubli!). Avant-dernier exemple, le cas de Lavoux (MIS 340) où "sa tête ressemblait à une énorme touffe de poils" (p. 83) est codé "tête énorme et chauve"!!! Enfin, dans deux cas tirés de GUI (n°s 151 et 226), le codeur n'a pas tenu compte de l'effet sur la boussole et sur le compas, privant Poher d'un matériau précieux pour l'introduction de son "Etude des corrélations entre les enregistrements géomagnétiques et les rapports d'observations d'OVNI", introduction dans laquelle Poher n'avait que quatre cas à se mettre sous la dent (8 p. 220)!

J'ai d'autre part essayé de voir s'il y avait une différence entre les codeurs. Il ne semble en ressortir aucun résultat évident, et en gros les différents codeurs auraient fait leur travail de façon relativement homogène. La seule différence, très nette, tient au nombre de cas codés : aucun pour cinq personnes, 444 pour le codeur 1 (soit 53,8 % calculés sur M1, c'est la personne qui a codé les cas de Phénomènes Spatiaux), 284 pour le codeur 5 (34,4 %), et des broutilles pour les cinq autres.

Bien sûr, toutes ces critiques ne sont justifiées que si Poher a utilisé exclusivement pour chaque cas la source qu'il donne (sauf par définition pour les "classiques"). Je pense que, sauf peut-être exception, c'est bien ce qui s'est passé, et ceci pour trois raisons :

-d'une part, Poher écrit (8 p.173): "Nous avons procédé manuellement à un premier regroupement des fiches relatant les mêmes observations (une observation "classique" est publiée dans plusieurs sources). Ceci nous a permis de constater que ces observations n'étaient en général pas relatées de manière divergente, nous avons seulement pu ainsi obtenir quelques informations complémentaires concernant ces observations"; si je comprends bien, cela semble signifier que de telles "informations complémentaires" n'ont été recueillies que pour les "classiques" qui figurent dès lors sous une étiquette spéciale dans le listing et non plus avec l'indication d'une source précise

-d'autre part, il y a dans Phénomènes Spatiaux deux cas qui sont relatés dans un numéro et pour lesquels le numéro suivant contenait une mise en garde dont Poher n'a pas tenu compte : PS 14 : 531 (0252) Andorre 18.09.67 : le n° 15 indique qu'il s'agit très vraisemblablement d'un ballon-sonde tétraédrique explosant par télécommande; PS 18 : 510 (0353) Torres fin 01.68 : une rectification dans le n° 19 signale que le cas est "fort sujet à caution"

-certaines erreurs sont tellement énormes qu'il me semble qu'elles n'auraient pas manqué d'être rectifiées si l'on avait tenu compte d'une éventuelle deuxième source "secondaire". De toutes façons, dans trois cas (ED1: 7 et 163, MIS : 334) Poher n'a tenu compte que de la première mention du cas dans la source, sans s'occuper d'indications ultérieures bien plus détaillées chez ED1. Un seul contre-exemple très fragile peut venir (en tirant très fort dessus!) à la rescousse de Poher, c'est celui de GUI : 222 (2628) Golfe du Mexique 06.12.52, pour lequel j'estimai (5 p.23) que rien n'autorise Poher, pour cette "observation" uniquement radar d'après Guieu (p. 131), à transformer "l'écran du radar révèla alors une grosse tache bleutée" en "OVNI de couleur bleue" : parmi les autres ouvrages utilisés par Poher, Mc Donald et Vallée n'évoquent que très succintement le cas sans parler de couleur, mais le rapport Condon précise (p. 149) que "les observations visuelles consistèrent en un ou deux"flashes" blanc-bleu"; je ne pense toutefois pas que cela justifie le"bleu"de Poher: parce qu'il n'est pas évident que la couleur du flash concerne l'objet lui-même, parce que le cas figure dans le chapitre "Cas radar" du rapport Condon et non dans la partie "Etude de cas" d'où sont extraits tous les cas figurant chez Poher sous la référence CON, enfin parce que je ne vois pas pourquoi le cas ne serait pas devenu un"classique" classé comme tel.

VERIFICATION A POSTERIORI DE LA LOCALISATION DES CAS

Tout ceci n'a de valeur que si les localisations que j'ai attribuées aux cas du listing Poher sont correctes. Le fait que j'en soit persuadé, à part peut-être trois ou quatre cas ambigus dans M3, n'est bien sûr pas un argument objectif de nature à convaincre le lecteur. Par contre, Poher lui-même donne très partiellement la possibilité de vérifier quelques localisations : il s'agit des 14 observations s'étant déroulées dans la région de la station géomagnétique de Chambon-La-Forêt (8 p.238-240). Hélas 8 de ces cas ne peuvent nous être utiles (je n'ai pas la source utilisée par Poher,ou il n'Y

a pas de cas mentionné à la date indiquée dans le listing); quant aux six restant, les localisations correspondent exactement dans cinq cas, et semble à peu près correcte pour le dernier : assez bonne vérification donc, mais un certain doute subsiste.

Par contre, P.Deransart donne dans son étude (2) un certain nombre d'exemples où les attributions des localités ont été faites à l'aide de FIDUFO. Il y a 95 cas qui correspondent aux sources que j'ai pu dépouiller, exemples que je n'ai comparés avec mes localisations qu'une fois mon propre travail entièrement terminé. Les résultats sont les suivants : entière confirmation dans 89 cas, semi-confirmation dans 2 cas, désaccord dans 4 cas (pour lesquels je pense avoir raison). Mais P. Deransart, que je remercie vivement, a bien voulu vérifier les cas prêtant à contestation : il y a maintenant accord dans 94 cas, et un seul demeure ambigu, pour lequel je pense avoir raison en tenant compte de la position du rapport dans la source (les erreurs initiales de Deransart s'expliquent par le fait que FIDUFO n'avait pas codé les sources de Poher, du moins pour les cas en question). Il me semble donc que la confirmation est plus qu'excellente.

QUELLES IMPLICATIONS ?

C.Poher lui-même écrivait lors de la présentation des résultats généraux de ses statistiques (9 p.33) : "Les résultats qui sont présentés ici, à partir desquels on peut accorder, à notre avis, une parfaite respectabilité scientifique à l'étude du phénomène, peuvent être facilement contrôlés par tous ceux qui pourraient les mettre en doute... Il suffit d'avoir le courage d'y employer une année de loisirs pour préparer quelques dizaines de minutes de calcul sur un ordinateur puissant". Il m'a suffi d'environ deux mois de loisirs et d'une petite calculette pour montrer, non pas avec une parfaite respectabilité scientifique mais avec suffisamment d'arguments que je pense convaincants, que le fichier qu'a utilisé Poher est très loin d'être fiable. Que peut-on en déduire ?

J'ai plusieurs fois entendu dire que C.Poher avait truqué (volontairement) ses statistiques, afin d'avoir un dossier solide pour amener les autorités à prendre en compte le phénomène OVNI (c), mais mon travail ne me semble pas apporter d'argument convaincant pour ou contre cette accusation. En fait, j'ai plutôt l'impression que C.Poher a fait preuve d'une coupable légèreté en ne vérifiant pas sérieusement le travail de ses codeurs (au fait, C.Poher est-il l'un d'eux ?); or C.Poher est responsable des erreurs des codeurs, puisqu'il ne les nomme pas (c'est pourquoi il faut comprendre "le codeur anonyme" et non "C.Poher" dans beaucoup de mentions de ce texte). Coupable légèreté, aussi, en acceptant trop de cas douteux (j'ai aujourd'hui la prétention de penser que c'était vrai même à l'époque, dans la mesure où son travail prétend à la "respectabilité scientifique") et en ne vérifiant pas plus sérieusement les cas codés plusieurs fois (il est inadmissible que Valensole se retrouve deux fois dans le fichier, à deux dates différant d'un jour).

Je ne sais pas si mes critiques du fichier "825 cas" suffisent à détruire entièrement la validité des statistiques elles-mêmes de Poher. Même si ce n'est pas totalement le cas, je crains que les fondements en soient minés de façon telle que l'édifice ne puisse plus tenir debout : je ne ferai que poser quelques questions. Quelle est l'influence des erreurs de codage sur les résultats ? Dans quelle mesure les statistiques sont-elles affectées par le fait qu'il y a au maximum 710 cas et non 825 (l'ordinateur a travaillé sans le savoir avec 115 cas en double, soit près d'un cas sur sept) ? Car il est manifeste que les statistiques ont bien été faites sur 825 cas et non sur 736 (ex: le diagramme "Crédibilité" - "Etrangeté" p.94 porte bien sur 825 cas; les "résultats bruts des statistiques " p.111-168 portent sur 825 cas 41 fois sur 52); et Poher lui-même parle à plusieurs reprises de 825 cas (cf. 8,9) : était-ce pour renforcer l'apparence de sérieux de son travail ou parce qu'il ne s'était pas rendu compte du nombre réel de cas de son fichier ? Et que faut-il conclure du fait que, au bas mot, le tiers voire la moitié des cas utilisés n'ont a priori rien à voir avec un éventuel phénomène OVNI au sens strict ? Le "portrait-robot" de l'OVNI que l'on a tiré des statistiques de Poher en est singulièrement affecté...

Mais ce n'est pas fini! Car nous connaissons encore deux très importants textes de C.Poher : "Etudes et réflexions à propos du phénomène OVNI" (10) avec ses importantes conclusions quant à la réalité et à la non-réductibilité du phénomène observé par les témoins, et "Basic patterns in UFO observations" (11) en collaboration avec J.Vallée. Or plusieurs des données de ces deux textes sont tirées directement des statistiques initiales de Poher : Pour (10), c'est le cas de la figure 1 sur les données météorologiques (sur 177 cas étrangers) qui reproduit le diagramme p.8 de (8) lequel mentionne effectivement 177 cas "foreign"; mais si l'on compare avec le tableau numérique p.118 (toujours dans 8), on s'aperçoit qu'il y a bien 177 cas, mais sur le fichier "825" cas, c'est-à-dire qu'il s'agit en fait de 177 cas mondiaux, y compris donc les cas français (je répète ici que le listing des "825"=736 cas concerne les cas étrangers et français réunis) : erreur donc, mais pas trop grave. Mais ça le devient bien plus dans la figure donnant la durée des observations : p.72 dans (10), sans indication du nombre de cas, mais aussi la même figure dans (11),fig.3 précisant 508 cas d'OVNI; or (11) reproduit aussi les deux diagrammes tirés de (8 p.9), avec "373 non-french cases" et "135 french cases" : 373 + 135 = 508; hélas, le tableau (8, p.119) montre que les 373 cas sont en réalité les cas mondiaux du fichier "825" cas, ce qui signifie que les cas français ont été comptés deux fois dans la fameuse courbe "en cloche" des durées! Il faut quand même le faire... Bon, je ne détaille plus, disons seulement que si la courbe des distances (10 p.73 = 11 fig 6c) ne correspond pas aux données brutes de (8) puisqu'elle concerne des cas avec plusieurs témoins séparés où la distance a été calculée par triangulation, on retrouve dans (11) deux diagrammes où les cas soi-disant étrangers sont en fait les cas mondiaux (distances: 301 cas, cf. (8) p.10 et 120; densité de population pour les cas de type I = nature du lieu d'atterrissage dans (8) p.17, 137). Il est important de noter que la confusion entre cas mondiaux et cas étrangers était déjà faite dans les diagrammes originaux de (8 p. 5-18).

Que faut-il conclure de tout cela ? A mon avis, trois choses (au moins):

-il faut maintenant (sauf démonstration que les graves erreurs de Poher n'ont qu'une faible incidence sur la valeur de ses statistiques) avoir le courage d'oublier toutes les données tirées de (8,9,10,11): ça risque d'être dur!

-même les scientifiques-ufologues ne sont pas à l'abri de très graves erreurs (le scientifique oublierait-il, lorsqu'il fait de l'ufologie, les méthodes et la rigueur qu'il sait appliquer dans son travail professionnel ?), et ça risque fort de devoir s'appliquer à d'autres qu'à C.Poher (cf. l'affaire des photos de Warminster).

-si C.Poher avait réellement truqué son dossier pour pouvoir présenter quelque chose de solide, cela impliquerait qu'il faut "aménager" le dossier OVNI pour le rendre convaincant à des "non-croyants", donc que ce dossier n'a pas une force de persuasion telle qu'on a bien voulu le dire ou le croire (moi compris). Mais je

(c) Ce qui contribua entre autres à la création du GEPAN en 1977. Il est pour moi évident que démolir les statistiques de Poher n'est absolument pas dirigé contre le GEPAN qui a fait un travail remarquable et développé une méthodologie unique au monde pour essayer de dégager les diverses composantes du phénomène polyfactoriel qu'est le phénomène OVNI, ce qui peut à terme avoir des retombées dans des domaines très divers. Je viens d'écrire "a fait", j'ajoute "et continue à faire", bien que certains fossoyeurs (voire charognards) l'aient un peu vite enterré...

crains fort qu'il en soit de même si la fragilité des statistiques de Poher ne résulte (ce que je pense) que du manque de rigueur de leur auteur.□

Claude MAUGE
25.07.83

REFERENCES

1. Barthel, Gérard; Brucker, Jacques et Monnerie Michel : GEPAN, donc je suis!, Science et Vie n° 751, avril 1980 : 30-31
2. Deransart, Pierre : Etude des données du CNES portant sur des observations d'OVNI, note manuscrite, 1976. (Ce document m'a été communiqué par P.Lagrange).
3. Esterle, Alain et Jimenez, Manuel : Questions d'Information, in Note technique du GEPAN n° 3, 1981 : 68 bis-69; avec une lettre de M.Monnerie en annexe : 83-84
4. Giraud, Jean : Interview de Jean Giraud à Montluçon le 17.08.1980, avec J.P. et L. Troadec, Vaucluse-Ufologie n° 22/23, janvier 1983 : 11
5. Maugé, Claude : Interview : Claude Maugé, avec P.Petrakis et Y. Bosson, Ovni-présence n° 26, juin 1983: 22-23
6. OVNI : un département spécialisé créé au CNES et confié au Toulousain Claude Poher, La Dépêche du Midi, 1er septembre 1977
7. Pinvidic, Thierry : Le noeud gordien ou la fantastique histoire des OVNI, France-Empire, 1979 : 301
8. Poher, Claude : Etude statistique des rapports d'observations du phénomène OVNI, étude menée en 1971, complétée en 1976, publication privée.
9. Poher, Claude : Etudes statistiques portant sur 1000 témoignages d'observation d'OVNI, Inforespace n° 12, 1973 : 29-33 (et texte à peu près identique dans LDLN n° 120, octobre 1972 : 4-6).
10. Poher, Claude : Etudes et réflexions à propos du phénomène"OVNI", L'Aéronautique et l'Astronautique n° 52, 1975-3 : 69-74. Repris dans : LDLN n° 152, février 1976: 3-7 et dans : J.C. Bourret, Le nouveau défi des OVNI, Ed. France-Empire, 1977 : 242-258.
11. Poher, Claude et Vallée, Jacques : Basic patterns in UFO observations, FSR, vol.21 n° 3/4, (november)1975 : 8-13
12. Scornaux, Jacques : Du "monnerisme" et de son bon usage, INFO-OVNI n° 7/8 , 1er semestre 1981 : 28-29,65.

forum «Ovni-présence»

Siragusa, Fontaine-Prévost, Miguères, Raël, Adamski...

... tous ces cas de "contactés" ont fait l'objet d'articles publiés dans Ovni-présence. Chacun de ces cas fut analysé par le détail et leurs faiblesses mises en évidence. Cependant, un certain nombre de questions restent posées :

- Pour quels raisons ces"contactés" fabriquèrent-ils leurs histoires ?
- Quelles furent leurs motivations ?
- Pourquoi le public les a cru ??
- Certains de ces "contactés" furent-ils au départ sincères ou au contraire ont-ils toujours été conscients de fabuler ?
- Et s'ils furent sincères, peut-on penser que leur état relève de la pathologie ?

C'est à toutes ces questions (et pourquoi pas à d'autres qui entreraient dans ce cadre) que nous vous invitons à répondre. Libre à vous de nous fournir des explications de nature psychiatrique, psychologique ou sociologique. Seule la qualité de vos textes compte.

Vos articles,d'une longueur maximale conseillée de 6 pages de 3500 signes, devront nous parvenir jusqu'au 31 décembre 1983. Les meilleurs textes seront publiés sous la forme d'un numéro spécial d'Ovni-présence courant 1984.□

l'ordinateur sacrilège

Tout ce qui sort d'un ordinateur est sacré! C'est pourquoi on fait actuellement de l'I.U.E.A.O (Identification des Ufos Extraterrestres Assistée par Ordinateur). Les machines les plus perfectionnées classeront directement dans le tabernacle les rapports portant la mention "unidentified by computer"

On devrait bien se demander si le diable n'est pas capable d'agir sur ces machines. Comment expliquer autrement qu'elles aient changé en ruines des monuments comme l'orthoténie ou l'isocélie? Ce n'est peut-être pas prudent de leur demander de fabriquer des cas en béton à prise instantanée (si le béton ufologique ne prend pas tout de suite, il ne prend jamais).

Car la machine a besoin d'un programme, et pour l'écrire il faut d'abord modéliser le processus d'identification de l'objet, ce qui amène à poser des questions dangereuses pour la foi sur la valeur des données, ou l'exhaustivité des hypothèses envisagées. Il paraît que des inconscients ont commencé une telle étude. Que les extraterrestres pardonnent à ces suppôts de satan. Signons-nous trois fois avec de l'eau de lavande de Valensole...

Il n'y a que la foi qui peut nous sauver! Car la foi, qui est infaillible puisqu'elle nous est inspirée par les extraterrestres, peut nous aider à écrire un programme d'identification qui obtienne l'Imprimatur. (Rappelons aux fidèles que toute méthode qui ne laisse passer aucun rapport OVNI est actuellement à l'index).

Souvenons-nous des commandements de l'ufologie :
1) Comme engin extraterrestre tout objet volant non identifié vénérera.
2) Si à l'esprit te vient une explication terrestre, cet objet comme OVNI ne considérera.
3) Dans tout autre cas le premier commandement appliquera.

```
1Ø PRINT "ATTENTION! RENONCEZ-VOUS A MONNERIE, A SES POMPES ET A SES OEUVRES?"
 PRINT "OUI - NON ?"
2Ø INPUT REP$
3Ø IF  REP$="OUI" THEN PRINT "ALORS N'ALLEZ PAS PLUS LOIN!" : END
4Ø PRINT "QUE LES EXTRATERRESTRES AIENT PITIE DE VOTRE AME..."
```

Le programme qui suit simule l'identification ufomaniaque d'un rapport OVNI où il est permis d'examiner n'importe quelle explication, mais de préférence pas la bonne.

Le principe est le suivant : on suppose connu le phénomène réel - on devrait, en fait, introduire les données de l'observation, mais cela nécessiterait une routine d'identification efficace dont on peut se passer ici.

Le programme établit une liste de 2 à 5 phénomènes possibles. Si aucun ne correspond au phénomène observé, le programme conclut à l'OVNI, comme tout ufomane bien pensant en pareil cas.

Sinon, il admet que le phénomène n'a rien à voir avec les OVNI, et affiche l'explication réelle.

Le résultat d'une série d'essais est présenté après la liste du programme. Que ceux qui ont d'autres idées de simulation sur ordinateur m'écrivent : ils n'ont rien gagné du tout, mais ils aident les autres à perdre...□

Dominique CAUDRON

```
10 REM IDENTIFICATION D'UN OVNI
(C) BY "LES UFOMANES REPENTIS"

20 REM INITIALISATION - LECTURE DONNEES

30 CLEAR600:DEFINTF-H,J-N,T:DEFSTRB,I,P,R:DIMB(4,5),T(5):ONERRORGOTO33
31 FORJ=1TO4:FORK=1TO5:READB(J,K):NEXTK,J:N=0
32 READI,I:N=N+1:GOTO32
33 IFERR=6RESUME40ELSEPRINT"ERREUR CODE";ERR/2+1;"LIGNE";ERL:RESUME200

40 RESTORE:DIMI(N,1):FORJ=1TO20:READI:NEXTJ
41 FORJ=1TON:READI(J,0),I(J,1):NEXTJ:CLS

50 INPUT"0 VIDEO  1 IMPRIMANTE";F:CLS


100 REM BOUCLE PRINCIPALE

110 INPUT"PHENOMENE";R:HP=H
111 H=RND(5):IFH=HPTHEN111

120 REM CHOIX DES HYPOTHESES
121 FORJ=1TO5:T(J)=0:NEXTJ:M=1+RND(4)
122 FORJ=1TOM
123 T(J)=RND(N):FORK=0TOJ-1:IFT(J)=T(K)THENK=J:NEXTK:GOTO123
124 NEXTK,J

130 REM IDENTIFICATION
131 FORJ=1TOM:IFR=I(T(J),1)THENB=B(1,H)+CHR$(10)+B(2,RND(5)):I=I(T(J),0)+I(T(J),
1)+CHR$(10):J=M:NEXTJ:GOTO150
132 NEXTJ

140 REM NON IDENTIFICATION
141 B=B(3,H)+CHR$(10)+B(4,RND(5))+" CE N'EST:"+CHR$(10):I="":FORJ=1TOM:I=I+"   NI
 "+I(T(J),0)+I(T(J),1)+CHR$(10):NEXTJ

150 REM IMPRIME RESULTAT
151 IFFLPRINT"(PHENOMENE REEL: ";R;")  INTERPRETATION DE l'UFOMANE:";CHR$(10):LP
RINTB;I;CHR$(10)ELSEPRINTB;I
152 GOTO110

200 END
```



```
1000 REM BARATIN
1001 DATA"MAIS NON, CE N'EST PAS UN OVNI","C'EST UN FAUX OVNI","NOUS NE SOMMES P
AS DES NAIFS, CE N'EST PAS UN OVNI","ON VOIT TOUT DE SUITE QU'IL NE S'AGIT PAS D
'UN OVNI","AUCUN RAPPORT AVEC UN OVNI"
1002 DATA"C'EST SIMPLEMENT ","EN FAIT, C'EST ","C'EST EN REALITE ","C'EST TOUT B
ETEMENT ","ICI C'EST "
1003 DATA"PAS DE DOUTE, C'EST BIEN UN OVNI","CE PHENOMENE INHABITUEL NE PEUT ETR
E QU'UN OVNI","C'EST UN OVNI, QUE VOULEZ VOUS QUE CE SOIT D'AUTRE?","LES CARACTE
RISTIQUES DE L'OBJET MONTRE QUE C'EST UN OVNI","SEUL UN RATIONALISTE PEUT NIER Q
UE C'EST UN OVNI"
1004 DATA"CAR","PUISQUE","PARCE QUE","EN EFFET,","ON NE PEUT NIER QUE"


1010 REM IDENTIFICATIONS POSSIBLES

1011 REM PH. ASTRONOMIQUES
1012 DATAUN ,BOLIDE,LA ,LUNE,UNE ,PLANETE,LA ,RETOMBEE D'UN SATELLITE,UN ,SATELL
ITE,LE ,SOLEIL,,"VENUS"

1013 REM PH. TERRESTRES
1014 DATAUN ,AVION,UN ,BALLON,UN ,CERF-VOLANT,UNE ,MYSTIFICATION,UN ,OISEAU,UNE
,TRAINEE D'AVION A REACTION,UN ,NUAGE LENTICULAIRE,UN ,"LAMPADAIRE LOINTAIN"

1015 REM COND. OBS.
1016 DATAUNE ,ILLUSION D'OPTIQUE,UN ,REFLET,LA ,"DIFFUSION D'UNE LUMIERE"

1017 REM PH. PHYSIOLOGIQUES
1018 DATADES ,CORPS FLOTTANTS DANS L'OEIL,UN ,"PHOSPHENE"

1019 REM PH. PSYCHOLOGIQUES
1020 DATAUN ,CANULAR,UNE ,"HALLUCINATION"

1021 REM PH. SOCIOLOGIQUES
1022 DATAUNE ,RUMEUR
```

résultat:

```
•(PHENOMENE REEL: BOLIDE)  INTERPRETATION DE l'UFOMANE:

 LES CARACTERISTIQUES DE L'OBJET MONTRE QUE C'EST UN OVNI
 ON NE PEUT NIER QUE CE N'EST:
   NI DES CORPS FLOTTANTS DANS L'OEIL
   NI UNE HALLUCINATION
   NI UN CANULAR
```

→

● (PHENOMENE REEL: LUNE) INTERPRETATION DE l'UFOMANE:

SEUL UN RATIONALISTE PEUT NIER QUE C'EST UN OVNI
CAR CE N'EST:
NI LA DIFFUSION D'UNE LUMIERE
NI VENUS
NI UNE PLANETE

● (PHENOMENE REEL: PLANETE) INTERPRETATION DE l'UFOMANE:

C'EST UN OVNI, QUE VOULEZ VOUS QUE CE SOIT D'AUTRE?
ON NE PEUT NIER QUE CE N'EST:
NI UNE ILLUSION D'OPTIQUE
NI LA LUNE

● (PHENOMENE REEL: RETOMBEE D'UN SATELLITE) INTERPRETATION DE l'UFOMANE:

AUCUN RAPPORT AVEC UN OVNI
C'EST TOUT BETEMENT LA RETOMBEE D'UN SATELLITE

● (PHENOMENE REEL: SATELLITE) INTERPRETATION DE l'UFOMANE:

LES CARACTERISTIQUES DE L'OBJET MONTRE QUE C'EST UN OVNI
CAR CE N'EST:
NI UNE TRAINEE D'AVION A REACTION
NI LE SOLEIL

● (PHENOMENE REEL: SOLEIL) INTERPRETATION DE l'UFOMANE:

CE PHENOMENE INHABITUEL NE PEUT ETRE QU'UN OVNI
ON NE PEUT NIER QUE CE N'EST:
NI UNE HALLUCINATION
NI UN BOLIDE

● (PHENOMENE REEL: VENUS) INTERPRETATION DE l'UFOMANE:

PAS DE DOUTE, C'EST BIEN UN OVNI
CAR CE N'EST:
NI UN CANULAR
NI UNE PLANETE
NI UN OISEAU

● (PHENOMENE REEL: AVION) INTERPRETATION DE l'UFOMANE:

LES CARACTERISTIQUES DE L'OBJET MONTRE QUE C'EST UN OVNI
EN EFFET, CE N'EST:
NI LA RETOMBEE D'UN SATELLITE
NI UN LAMPADAIRE LOINTAIN
NI UNE MYSTIFICATION
NI DES CORPS FLOTTANTS DANS L'OEIL
NI UN OISEAU

● (PHENOMENE REEL: BALLON) INTERPRETATION DE l'UFOMANE:

LES CARACTERISTIQUES DE L'OBJET MONTRE QUE C'EST UN OVNI
ON NE PEUT NIER QUE CE N'EST:
NI UNE TRAINEE D'AVION A REACTION
NI UN CERF-VOLANT

● (PHENOMENE REEL: CERF-VOLANT) INTERPRETATION DE l'UFOMANE:

CE PHENOMENE INHABITUEL NE PEUT ETRE QU'UN OVNI
PARCE QUE CE N'EST:
NI UNE PLANETE
NI UN AVION
NI UN OISEAU
NI VENUS

● (PHENOMENE REEL: MYSTIFICATION) INTERPRETATION DE l'UFOMANE:

MAIS NON, CE N'EST PAS UN OVNI
ICI C'EST UNE MYSTIFICATION

● (PHENOMENE REEL: OISEAU) INTERPRETATION DE l'UFOMANE:

LES CARACTERISTIQUES DE L'OBJET MONTRE QUE C'EST UN OVNI
CAR CE N'EST:
NI DES CORPS FLOTTANTS DANS L'OEIL
NI UN PHOSPHENE
NI UN SATELLITE
NI UNE HALLUCINATION
NI UN BALLON

● (PHENOMENE REEL: TRAINEE D'AVION A REACTION) INTERPRETATION DE l'UFOMANE:

SEUL UN RATIONALISTE PEUT NIER QUE C'EST UN OVNI
ON NE PEUT NIER QUE CE N'EST:
NI VENUS
NI LA LUNE
NI UNE RUMEUR
NI UN PHOSPHENE
NI UNE HALLUCINATION

● (PHENOMENE REEL: NUAGE LENTICULAIRE) INTERPRETATION DE l'UFOMANE:

PAS DE DOUTE, C'EST BIEN UN OVNI
PARCE QUE CE N'EST:
NI UN SATELLITE
NI UNE TRAINEE D'AVION A REACTION

● (PHENOMENE REEL: LAMPADAIRE LOINTAIN) INTERPRETATION DE l'UFOMANE:

C'EST UN OVNI, QUE VOULEZ VOUS QUE CE SOIT D'AUTRE?
ON NE PEUT NIER QUE CE N'EST:
NI LA LUNE
NI UN CERF-VOLANT
NI UNE ILLUSION D'OPTIQUE
NI UN NUAGE LENTICULAIRE

la nouvelle vague des ufologues

Depuis quelques temps, un changement de mentalité se produit lentement mais sûrement dans les rangs des ufologues. Ce changement est suffisamment important pour que l'on puisse parler de néo-ufologie. Une néo-ufologie apparue en fait dès 1977 avec "Et si les OVNI n'existaient pas ?", qui s'est développée et a pris son véritable envol à Montluçon, version 82. Ce bref article se propose de montrer ce qui caractérise ce nouveau courant, ses moyens, ses motivations, le consensus qui se dégage petit à petit de l'étude du phénomène OVNI.

Le calme ufologique actuel (absence de vague, de polémique, disparition ou perte de vitesse d'une ufologie administrative) favorise indéniablement la réflexion des ufologues, tant sur leur propre travail que sur celui de leurs confrères. Elément positif s'il en est, un tel calme permet une meilleure compréhension d'hypothèses et d'études qui n'avaient pu obtenir l'imprimatur ufologique qu'avec grande peine (1). C'est ainsi que, parallèlement au découragement du plus grand nombre (2), on assiste petit à petit au développement d'un courant de pensées différent parmi les ufologues actifs : la logique, l'ouverture d'esprit, la rigueur, la spécialisation, le sérieux, l'auto-critique et le professionnalisme de certains font enfin leur entrée en ufologie. Ainsi, l'ufologie de 1953 change et devient adulte... à 36 ans! Il était temps!

Quelle est l'approche que cette néo-ufologie adopte pour l'étude du phénomène ? Considère-t-elle l'OVNI comme E.T. ou réduit-elle totalement le phénomène à du sociopsychologique ? Rien de tout cela, comme on va le voir.

Une fois n'est pas coutume, les affirmations péremptoires ne sont pas de mise au sein de cette néo-ufologie. Ce que sont les OVNI, s'ils existent, les néo-ufologues n'en savent fichtrement rien. Raison d'ailleurs pour laquelle ils sont toujours là et continuent à chercher. Ils ne font que constater que, dans la grande majorité des cas, on a affaire à un stimulus de nature physique, non-identifié par le témoin. Comment savoir alors si ce stimulus est identifiable ou s'il s'agit d'un phénomène nouveau, inconnu ? Ce sont les cas expliqués - les OVI - qui vont nous indiquer la piste à suivre. Rien, en effet, ne distingue a priori un cas expliqué d'un cas non-expliqué (indiscernabilité). Si ce n'est l'explication donné à l'un (lune, météorite, rentrée d'un satellite, vénus...), les caractéristiques de l'un comme de l'autre sont identiques. Il est alors légitime de se demander si les cas non expliqués -les OVNI- ne seraient pas des cas non encore expliqués - des OVI qui s'ignorent -. En toute logique, il convient donc d'étudier en priorité la façon dont les OVI ont été identifiés et ce qui a permis de les prendre, un instant durant, pour des OVNI. On s'aperçoit alors que c'est la conjugaison de plusieurs facteurs qui permet de comprendre cette non-identification : la fragilité du témoignage humain, associé à l'influence du mythe OVNI/ET présent dans notre société, à la dégradation de l'information, au comportement des ufologues... Tout cela permet donc de comprendre pourquoi un témoin a vu une soucoupe volante en lieu et place d'une météorite.

Il était donc logique d'étudier en priorité ces facteurs, ces implications du phénomène qui sont les plus évidentes. C'est donc bien vers une étude de nature sociopsychologique que se dirigent les ufologues. Une étude qui va permettre d'y voir plus clair, de se rendre compte si oui ou non tous les OVNI ne seraient pas que de vulgaires OVI ou si au contraire un éventuel stimulus original serait à la base de certaines observations d'OVNI. Nous pourrons alors connaître la nature du stimulus en question (les vrais OVNI). L'HET, dont les actions sont en baisse ces derniers temps, y perdra ses dernières plumes ou fera l'unanimité.

Précisons enfin que cette étude basée sur les sciences humaines n'est en aucune manière opposée - mais bien plutôt complémentaire - d'une recherche effectuée à partir des sciences physiques. Citons Jacques Scornaux qui, lors du Congrès de la FFU de Lyon, a développé ce point particulier : "*A condition de ne pas la considérer comme exclusive de toute autre, l'HPS, loin d'être le commencement de la fin, est un point de passage obligé pour une approche plus fructueuse des autres hypothèses, car elle devrait permettre de cerner avec le maximum de rigueur et de force probante l'éventuel résidu physiquement inexplicable : l'HPS au service d'une HET épurée de ses scories mythiques, pourquoi pas ?*" Ce qui pour certains va sans dire, mais, comme toujours en ufologie, beaucoup mieux en le disant!

Parlons motivation. Celle qui anime les néo-ufologues est double:

1. ne pas prendre le risque de 'laisser passer' un éventuel phénomène original (qu'il soit de nature physique ou sociopsychologique),
2. La conviction d'être confronté, au minimum, à un phénomène sociopsychologique de grande ampleur qu'il convient d'étudier.

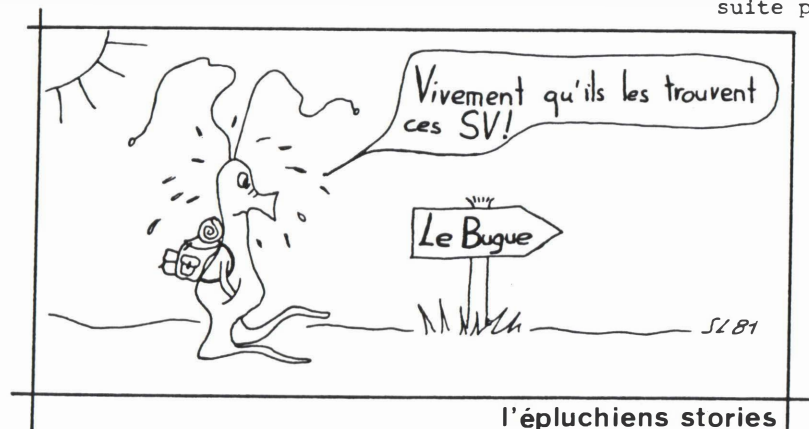
Ouvrons une parenthèse pour noter que cet intérêt pour l'aspect sociopsychologique du phénomène OVNI peut également s'expliquer en partie par le fait que les études basées sur les sciences physiques nécessitent des moyens d'expérimentation importants (pensons à la MHD, à l'hypothèse du rêve induit de Rifat, aux hyper-fréquences) alors qu'il semble moins coûteux d'expérimenter un phénomène de nature psycho-socio. (Curieusement d'ailleurs, en une trentaine d'années d'études basées sur l'aspect physique des OVNI, les nutsandbolticiens n'ont pas tout fait, ou tout tenté de faire, à ce niveau!)

Enfin, il vaut la peine de signaler les quelques moyens que les néo-ufologues se sont donnés pour pouvoir avancer :

- spécialisation des ufologues
- organisation de réunions cen-

suite p. 51

(1) *Michel Monnerie, par exemple, n'a jamais été mieux compris qu'aujourd'hui.*
(2) *C'est la CB et les radio-libres qui ont la cote actuellement!*



l'épluchiens stories

la vue sur la manche

Quoi de neuf en Grande-Bretagne depuis Charles Bowen et la Flying Saucer Review, où en est l'ufologie française après Aimé Michel ou Claude Poher ? C'est pour tenter de répondre à cette double interrogation que les uns et les autres se sont réunis à Boulogne-sur-Mer les 19 et 20 février 1983 à l'instigation d'Hilary Evans et Michel Piccin, assistés du précieux concours de Frank Boitte pour le service de traduction. Les uns (anglais), les autres (français, luxembourgeois, belges et suisse) ont tenté, durant ces deux journées, de faire le point sur l'état de la cogitation ufologique, d'échanger leurs réflexions, d'élargir leurs horizons. Voyons donc brièvement quelques uns des exposés présentés.

C'est H.Evans qui, dans son introduction, donna le ton à ces journées : *"Plus on se débarasse des Jean Miguères, des Cergy-Pontoise, des West Wales, plus le sujet devient clair et plus se révèle le noeud gordien. Ce qui est sûr, c'est qu'un seul Alexandre ne suffira point à trancher ce fameux noeud, il en faudra toute une équipe."*

Il ne m'appartient pas de juger l'intervention suivante puisqu'elle fut celle du soussigné. Cet exposé devait résumer deux cas suisses en principe expliqués, puis présenter la situation ufologique en Suisse, pays très pauvre en OVNI. Il semble que ce soit le contexte social qui, dans ce pays, ne favorise point l'éclosion de rapports OVNI. Si cette observation s'avère vérifiée, l'on pourra dire que le contexte social, non seulement influence, mais également "créé" (du moins en partie) le phénomène OVNI.

Après la situation en Suisse, c'est de cas nord-anglais avec effets physiques et physiologiques dont il fut question avec Jenny Randles, théoricienne mais également enquêtrice, auteur de cinq ouvrages, "editor" du Northern UFO News, membre de la BUFORA, de l'ASSAP, du NUFON et collaboratrice de la FSR !!

Pour François Gérard, on peut distinguer trois postulats à la science dite avancée :
- si un phénomène est irréductible à un phénomène connu, c'est qu'il est E.T.
- s'il est E.T., c'est qu'il est la manifestation d'une intelligence E.T.
- s'il est la manifestation d'une intelligence E.T., il faut le vénérer car il est en avance sur nous!

Il donna trois exemples en disséquant littéralement du Charroux, du Guieu et du Bourret!

Un bon résumé de l'état de la réflexion ufologique dans le monde de francophone fut présenté par Jacques Scornaux pour lequel, et malgré une absence de preuve convaincante : *"Nous continuons de penser qu'il reste un résidu d'observations inexpliquées"* et d'ajouter : *"It's a feeling"*. Ce n'est pas un pur *"feeling"* mais il peut apparaître comme tel aux sceptiques. Afin de savoir si le phénomène est de nature physique ou s'il est du ressort des sciences humaines, il est urgent, dira-t-il, de déterminer si la non-spécificité est vraiment réelle. Malgré le doute légitime des ufologues, il n'y a aucune raison de désespérer, l'hypothèse minimale (tous les rapports sont dus à une mésinterprétation) démontrant déjà une distorsion énorme de la réalité qu'elle préfigure l'existence d'un phénomène original, (chose qu'il faudra à notre avis vérifier, ndA). L'auteur terminera en ajoutant que la grande composante sociopsychologique du phénomène OVNI est idéale pour voir l'imprégnation du mythe et des comportements irrationnels dans notre société technologique.

Nigel Watson fit état de son intéressante étude sur les vagues d'"airships" (ballons dirigeables) de 1909 et 1912 au-dessus de l'Angleterre et de l'Irlande, travail entrepris pour deux raisons:
- vagues non polluées par l'HET
- le terme "flying saucer" n'existait pas.

L'interprétation donnée à l'époque était celle d'engin dirigeables allemands faisant des reconnaissances sur le territoire anglais. En fait, ces "sightings" correspondent pour la plupart à des mésinterprétations de Vénus, ce qui n'empêchait pas les témoins de décrire des objets sombres et d'entendre le bruit de l'airship! On note encore quelques canulars et deux cas qui paraissent crédibles et intéressants, dont un atterrissage.

Retour sur l'HPS avec Claude Maugé qui présenta un exposé sur la valeur des arguments en faveur d'un phénomène OVNI original et passa en revue quelques uns des éléments permettant de comprendre le phénomène en terme de socio-psychologie. Pour lui, comme pour Jacques Scornaux, le seul argument encore (ou toujours) valable est ce millier de cas qui résistent à toute explication, mais s'empressa-t-il d'ajouter : *"Est-ce que les cas non encore identifiés sont explicables comme les autres?"* Il nota avec raison l'absence d'attitude critique des ufologues pour lesquels : *"Cas non-expliqués = cas inexpliqués = vrais OVNI = véhicules E.T. très souvent."* Pour conclure, l'HPS reste l'hypothèse la plus profitable, et d'ajouter cette remarque importante : *"Mais nous ne devons pas oublier que l'HPS est aussi sûrement un système de croyance."*

Après l'aspect socio-psycho, c'est l'aspect culturel (la sous-culture OVNI et ses relations avec la science et la religion) qui fut évoqué par Shirley Mc Iver qui prépare une thèse sur ce sujet pour l'University of York. Elle a réalisé à cet effet un sondage parmi les membres de la BUFORA d'où il ressort que seules certaines croyances (réincarnation, vie après la mort) sont plus fortes dans l'échantillonnage analysé (45 % y croient) que dans la population générale anglaise (28 %).

En guise de conclusion et pour montrer, si besoin était encore, que les préoccupations des ufologistes et des ovniologues sont si semblables de par et d'autre de la Manche, citons à nouveau Hilary Evans : *"En Grande-Bretagne, des gens cherchent à savoir qui a écrit les pièces de Shakespeare et une fois, un savant s'est vanté d'avoir résolu le problème. Ce n'est pas Shakespeare qui a écrit ses pièces mais quelqu'un d'autre qui porte le même nom. Je crois que c'est le cas pour les OVNI. Oui, Michel Monnerie, Peter Rogerson, vous avez raison : l'OVNI de notre jeunesse n'existe plus, n'a jamais existé. Ce qui existe peut-être, c'est quelque chose d'autre mais qui porte le même nom. Ce que c'est, je ne prétends pas le savoir, mais de son existence j'en suis persuadé!"* □

Yves BOSSON
avril 1983

RENCONTRES

• le fond et la forme
• ufological...

● L'HPS qui, on le sait, est très prisée de ce côté-ci du "channel", rencontre un attrait moins important outre-Manche. On y trouve d'autres hypothèses, comme les foudres en boule ou les "mystères de la terre" qui sont pratiquement inconnus sur le continent.

Ufologues anglais : après Aimé Michel ou Claude Poher, il faudra désormais compter avec Michel Monnerie, Bertrand Méheust et quelques autres.

No problem. La british ufology a trouvé le ton juste avec l'ASSAP. Car les anglais ne pratiquent pas l'exclusive : ils font généralement partie de plusieurs groupes, sans que cela pose de problèmes particuliers (au contraire!). On est loin du système français qui veut qu'un ufologue ait le choix entre l'étiquette d'"indépendant" ou le sigle indélébile d'un seul et unique groupe. Cruelle alternative!

En Angleterre, la coordination va de soi, c'est un fait acquis et des résultats concrets en découlent logiquement (voyez cette bibliothèque publique ufologique à Purley). C'est bien cette absence de sectarisme des ufologues anglais qui fait qu'une participation importante des ufologues existe pour soutenir des projets, des revues, toutes choses "absurdes" pour certains continentaux.

Ufologues francophones : Après la FSR, lisez The Probe Report, The Journal of Transient Aerial Phenomena et Magonia! □

Yves BOSSON

● La rencontre franco-anglaise de Boulogne-sur-Mer? Oui, c'est vrai, on en a parlé et certains ont écrit quelques lignes à ce sujet. Ce fut vraiment une rencontre intéressante et instructive. Ce qui ne gâte rien, nos amis d'outre-Manche sont des gens très sympathiques à l'humour aiguisé, heureusement d'ailleurs. Bref, le contenu, les exposés, certaines interventions et l'ambiance de ces deux jours feront l'objet d'un compte-rendu un jour ou l'autre. Pour l'instant, passons plutôt dans les coulisses, dans la "tringlerie" si j'ose m'exprimer ainsi.

Ce fut là, et seulement là, que des grincements se firent entendre. Il est vrai que transformer au pied levé une simple rencontre amicale en congrès international (Anglais, Belges, Luxembourgeois, Suisses et Français) n'est pas aussi évident que cela. Il faut au minimum du temps et des "coups de mains".

Côté temps, ce fut très juste mais seulement parce que les Français n'ont pas raté l'occasion de se distinguer une fois de plus. Jugez plutôt : tout le courrier (excepté celui destiné aux Italiens dont quelques-uns répondirent par la négative à l'invitation) reçut une réponse positive ou négative dans les délais les plus rapides comme il l'était demandé, mais seulement de l'étranger. De France, une bonne partie des invités firent de même mais une majorité prirent la chose avec la désinvolture qui caractérise l'ufologue moyen. On m'avait pourtant assuré que la totalité des noms figurant sur ma liste "d'invitables" appartenait à des "gens sérieux", des ufologues au-dessus de la moyenne ou des chercheurs de disciplines différentes mais susceptibles d'être intéressés (sociologues, sociopsychologues, informaticiens, etc...) par cette rencontre. Donc, j'appris à mes dépends que quinze jours de délais, pour répondre à une invitation par oui ou par non pour réserver ou non sa place, ne suffisent pas aux gens sérieux. Pour ces derniers, écrire "oui" et joindre un chèque libellé à l'ordre de l'hôtel, demande une intense et longue méditation. Ceux qui se sont réveillés au dernier moment ne sauront jamais assez dans quelle "gabegie" ils m'ont fait patauger en ce qui concerne les réservations (nombre de chambres, nombre de repas, etc...). Les moins nombreux, il faut le dire, furent ceux qui ne jugèrent même pas utile d'accuser réception en temps utile mais de réserver par téléphone en "oubliant" de faire parvenir leurs arrhes. Ils n'en avaient plus le temps d'ailleurs. Ce genre de procédé ne porte pas préjudice lorsque les gens se déplacent effectivement, mais donne inévitablement lieu à quelques "cafouillages" lorsque ces messieurs ne consentent à faire surface que "téléphoniquement" le premier jour de la rencontre. Pour dire quoi? Mais qu'ils ne peuvent plus venir, bien sûr. Encore heureux que la direction de l'hôtel n'ait pas retenu de dédit.

Quelques-uns de ces braves gens cordialement invités, ne daignèrent même pas répondre. Pourtant, il aurait suffit d'une simple carte de visite avec la mention "non merci" pour que j'évite de me poser des questions à leur sujet. Cela m'aurait évité aussi de téléphoner à certains (assez éloignés d'ailleurs) pour m'assurer qu'ils avaient bien reçu l'invitation et de m'entendre répondre : "... mmmm'oui, mais non, je ne peux pas venir parce que voyez-vous...". Oui, je vois très bien, rassurez-vous. Il faut croire qu'en ces temps de "changements" et d'austérité vous en étiez à un timbre près. Ou encore, que vous ne pouviez sacrifier quelques minutes de votre précieux temps à la moindre des politesses.

En tous cas, que tous ces "braves gens" soient remerciés du "coup de main".

Lorsque la direction de l'hôtel s'en mêle, cela devient comique. Arrivé la veille, pour m'assurer que "tout baigne dans l'huile" et aussi pour assurer l'accueil, on m'annonce avec le sourire Colgate en prime qu'aucun séminaire n'est prévu ce week-end! A côté de ce qui m'est monté au nez, la moutarde de Dijon ferait figure de crème fraîche. Après une nuit d'angoisse tout s'arrange à l'apparition du directeur vers les dix heures. Ce dernier avait tout simplement omis d'informer ses collaborateurs. Quant à la salle de réunion, elle fut trop petite et mal située entre un centre commercial dont elle était séparée par une fine vitrine et les "noceurs" amateurs de "gambille". (Bonjour! pour le bruit...). Ne parlons pas du déménagement de chambres qui fut bien mal accueilli et dont je n'ai pas compris l'utilité. Ce genre d'établissement à succursales multiples n'est pas l'idéal au niveau rapport qualité-prix, il faut bien l'admettre mais c'est le seul hôtel qui pouvait nous accueillir durant deux jours et mettre une salle à notre disposition. Dans ces grandes surfaces de l'hôtellerie, tout est fait pour que l'on ne s'y attarde pas, un peu comme dans les "chose-burger" qui fleurissent un peu partout depuis un certain temps.

Si la rencontre eut lieu tout de même envers et contre tout et qu'un bon nombre de participants fut satisfait, il me reste le souvenir de l'heure des comptes, lorsqu'il a fallu que chacun règle sa note. Ce fut un enfer, une sorte de "Macao" de la calculette en deux langues. Vraiment, on n'est pas prêt de me reprendre à ce piège.

Organisez ce que bon vous semble, sans moi. Si on m'invite je viens, sans plus, mais il n'est plus question que j'écrive aux "grosses têtes" pour qu'elles se contentent de me regarder du haut de leur pyramide ufologique. Ce qui me console, c'est que "trente années et plus" de foutaises me contemplent. □

Michel PICCIN

LA NOUVELLE VAGUE...
(suite de la p.47)

trées sur des thèmes bien précis
- contrôle plus systématique des informations
- amélioration des enquêtes
- recherche d'études scientifiques susceptibles de mieux éclairer certains aspects du problème
- professionnalisme, tant au niveau des compétences, du temps accordé à cette recherche que de la qualité du travail effectué.

Il n'est donc plus possible de dire que rien ne se fait, comme on peut encore l'entendre ou le lire dans certaines publications(1). Si la recherche est en de bonnes mains, comme ce constat non-exhaustif l'indique, il n'en demeure pas moins vrai que tout ne va pas pour le mieux d'une part et que beaucoup reste à faire d'autre part. Il est à espérer que les ufologues, toujours plus conscients de leurs responsabilités, sauront y remédier. □

Yves BOSSON

(1) Voir par exemple "Phénomène OVNI et logique énergétique", Anne Vève, Néant (+) n° 3, sept. 1980 : "Trente ans qu'on merdoie..."

8310

Abonnement-poste
Imprimé à taxe réduite
CH - 2001 NEUCHATEL
J.A. - P.P.

abonnez-vous à l'alternative ufologique

ovni présence

Contact Information

Observatoire des Parasciences
PO Box 80057 - La Plaine
FR - 13244 Marseille Cedex 01
France
cataloguemartien@free.fr

http://articles.lescahiers.net/?z=i2040

Ovni-Présence

http://lescahiers.net/CatalogueMartien/OP.html

Anomalies

http://lescahiers.net/CatalogueMartien/Anomalies.html